

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N. B., Jeudi, 20 Août 1903.

VOL. XXXVII.—No. 8

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER
SHÉDIAC, N. B.

Bureau bâtie entre l'hôtel Weldon et la pharmacie Lawton.
Résidence au coin de la rue Ste-Anne et de la grand'rue.

Dr L. J. Bellivau
SHÉDIAC, N. B.

Bureau dans la bâtisse Adam Tait, Grand'Rue.
Résidence—A sa maison, porte voisine de la maison O. M. Melanson, Grand'rue—où on le trouvera la nuit.

Dr L. Eric Robidoux
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Bureau : Première porte à l'Est de la pharmacie Deacon.
Résidence : rue St-Joseph.

SHÉDIAC, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit.

Dr E. T. Gaudet
MÉDECIN-CHIRURGIEN

ST-JOSEPH—MEMRAMCOOK

Les maladies des yeux et des oreilles seront traitées comme auparavant.

Dr T. J. Bourque
Ancien bureau du Dr Landry

RICHIBOUCTOU, - N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit

Dr F. A. Richard
Gradué du Collège de Médecine de l'Université McGill, Montréal)

CHATHAM, N. B.

Bureau : Bâtisse B. Moran, coin des rues Duke et Cunard.

Consultation à toute heure.
1er août 1900—ac

Dr F. W. Tozer,
Gradué du Collège de Médecine de l'Université McGill, Montréal,

MÉDECIN ET CHIRURGIEN,

KINGSTON, COMTE de KENT

Consultation à toute heure.
10 sept 1900

W. A. Russell,
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,
COLLECTEUR, ETC.,

SHÉLIAC, N. B.

On collecte les comptes avec expédition et on exécute toute instruction avec ponctualité.

McInerney & Robidoux,
AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.

RICHIBOUCTOU, N. B.

Argent à prêter sur hypothèque.

G. V. MCINERNEY. FRED. J. ROBIDOUX

McQuarrie & Arsenault,
VOCATS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.,

Summerside, - - - I. P. E.

Argent à Prêter

NEIL MCQUARRIE | AUBIN E. ARSENAULT

P. D. LeBLANC,
ORFÈVRE ET BIJOUTIER,

Répare Montres, Horloges, Bijouteries de toute espèce. Tout ouvrage garanti, prix modérés.

N'oubliez pas la place, en face du magasin O. M. Melanson & Cie, Shédiac, N. B.

26 juin 1902—ac

People's Bank of Halifax.

Incorporée en 1864.

Capital autorisé, \$1,500,000
Capital versé, 1,000,000
Fonds de réserve, 420,000

Bureau Principal : Halifax, N. E.

Succursale à Shédiac, N. B.,
Où l'on transige toute espèce d'affaires de banque.

DÉPARTEMENT DE BANQUE D'ÉPARGNES—Intérêt à trois et demi par cent sur les dépôts de \$1.00 en montant.

Les affaires par la malle sont expédiées avec soin et promptitude.

E. G. COOMBS, - Gérant,

Shédiac, N. B.

29 juillet 1903. ac

Le Grand-Tronc-Pacifique

Aperçu du discours de l'hon. M. Blair sur cet important projet

Ottawa, 11 août 1903.

Toute la séance de cet après-midi a été consacrée à M. Blair qui a fait contre le gouvernement une sortie vigoureuse. Il a démantibulé le discours de Sir Wilfrid Laurier sur la question du Grand-Tronc Pacifique.

L'ex ministre des chemins de fer ne s'est pas gêné. Il s'est virtuellement séparé à tout jamais du parti libéral.

L'opposition l'a applaudi fréquemment tandis que la députation ministérielle avait l'air consternée de l'effet produit par les remarques de cet ancien collègue de Sir Wilfrid.

TOUT VRAI CANADIEN DOIT LE COMBATTRE

Sir Wilfrid, dit M. Blair, produit en chambre une déclaration à l'effet que le nouveau chemin de fer transcontinental est une entreprise nationale. Mais si l'on étudie les circonstances dans lesquelles cette voie ferrée sera construite, on arrive à la conclusion qu'elle doit être combattue par tout vrai Canadien. Comme ce chemin de fer est, sans conteste, le plus grand projet qui ait été présenté au parlement canadien depuis la Confédération, cette chambre avait le droit d'espérer qu'il ne lui serait pas soumis avec une hâte sans précédent et que le premier ministre, avec son éloquence ordinaire, donnerait des explications complètes et entièrement satisfaisantes.

M. Blair cite le passage du grand discours de Sir Wilfrid où celui-ci, pour toute réponse aux citoyens qui demandaient de justifier sa politique, déclare : "Nous ne pouvons pas délibérer. C'est le temps d'agir."

Cela est-il suffisant ? Est-ce que cette chambre est obligée de faire des lois à la vapeur, parce que le sénateur Cox ne peut plus attendre ? (Longs applaudissements des conservateurs.)

C'EST LA SENTIMENTALITÉ QUI INFLUENCE LE GOUVERNEMENT

Je ne puis m'empêcher de croire que la sentimentalité plus que le sens pratique des affaires a influencé le gouvernement. Ce Grand Tronc Pacifique est de l'histoire, ni plus ni moins. Pourquoi le gouvernement, après un stage de sept

ans au pouvoir, s'est-il aperçu tout d'un coup que M. Carnegie avait lancé le cri d'alarme au Canada contre les Etats Unis et que le seul moyen de nous ravir aux griffes du lion est de construire ce chemin de fer ?

Et cet enthousiasme qui a accueilli le discours du chef libéral n'était-il pas dû plutôt au fait que le public était enfin heureux de constater que les ministres avaient fini de se battre et s'entendaient pour une fois sur cette question ?

Je ne suis de ceux qui croient que le Canada soit en danger à cause des privilèges de transit et ne peut prendre son indépendance qu'en construisant une ligne parallèle à l'Intercolonial. Je ne sais pas que nous soyons obligés de continuer davantage ces appels aux préjugés. Et de plus nous avons déjà, au Canada, deux lignes entièrement canadiennes, qui nous placent sur un pied d'indépendance avec nos voisins.

Sir Wilfrid a dit que cette voie ferrée sera une ligne nationale. Peut-il faire abstraction des revenus et des dépenses qui seraient encourues pour cette entreprise.

Si le gouvernement veut faire une ligne sentimentale, qu'il le dise donc, et la population saura à quoi s'en tenir. Depuis plusieurs années j'ai suivi l'opinion publique et je puis affirmer que jamais je n'ai entendu les citoyens de ce pays demander que cette nouvelle voie transcontinentale soit construite. Je désire que les ressources du pays soient développées, mais je m'oppose avec toute l'énergie dont je suis capable, à toute pression dans des projets qui impliquent une dépense de plusieurs millions.

UNE ERREUR IMPARDONNABLE

C'est une erreur impardonnable d'imposer à ce pays tout projet non mûri, surtout pendant une session longue et onéreuse, quand les ministres peuvent à peine suffire à régulariser le travail de leurs départements.

Comment se fait-il que le gouvernement n'ait pas découvert que ce chemin transcontinental était nécessaire, avant que le Grand Tronc ait décidé d'étendre son réseau jusqu'aux côtes du Pacifique. A t-on entendu non pas un cri, même un murmure des provinces en faveur de cette ligne ?

Ici M. McCreary demande à M. Blair s'il ignore que l'an dernier on n'a pas pu sortir du Nord Ouest six millions de minots de grain, faute de chemins de fer.

L'ex ministre répond qu'il a étudié ce côté de la question. Va-t-on prétendre que les cultivateurs du Nord-Ouest amélioreront leur position par la construction d'une ligne dont les trois quarts passeront dans le bois, et dont le terminus sera dans un endroit éloigné de ses ports naturels.

LE GRIEF GÉNÉRAL

Le grief général est que les chemins de fer actuels ne sont pas assez outillés, qu'ils n'ont pas assez d'embranchements et non pas qu'il est urgent de construire une autre voie transcontinentale. Mon opinion personnelle est que, si l'on veut améliorer notre service de transport, on doit prolonger l'Intercolonial jusqu'à la Baie Georgienne. Cette politique triomphera un jour, parce qu'elle répond aux besoins du pays, et des voix mieux autorisées que la mienne la feront adopter par le gouvernement.

Je ne suis pas en faveur du principe que l'Etat doive posséder tous les chemins de fer du pays, mais je crois que le gouvernement peut sagement posséder quelques voies ferrées. L'Intercolonial donne un bon service. Quoiqu'il soit plus long d'au-delà de 200 milles que le Pacifique, de Montréal à St Jean, N. B., il a transporté l'année dernière, entre ces deux villes, beaucoup plus de

bestiaux, parce qu'il donnait plus de satisfaction aux exportateurs.

LA HÂTE DE BACLER L'AFFAIRE

Et pourquoi cette hâte ? Ne pourrait-on pas attendre une année ou deux ? Sûrement, deux ans ne comptent pas beaucoup dans la vie de la nation canadienne. Je suis d'avis que la ligne de conduite à adopter aurait dû être de demander, à cette session, un crédit suffisant pour explorer et arpenter la région où passera la nouvelle ligne. Alors les journaux et les politiciens se seraient discutés et auraient placé devant le public tous les arguments pour ou contre le projet. De cette façon, le parlement aurait su à quoi s'en tenir quand on lui aurait soumis le contrat.

LE PRÉAMBULE DU BILL EST ABSURDE

Le préambule même du bill projeté est absurde. Aucun homme d'affaire n'y aurait consenti. Voici un chemin de fer qui sera utilisé par toutes les compagnies qui en auront besoin. L'Intercolonial même pourra s'en servir, mais l'Intercolonial n'a pas le personnel voulu pour faire de longs voyages. Il faudra établir, tout le long de la route, des hangars pour les locomotives, des maisons de pension pour les employés, etc. Si le gouvernement se constitue propriétaire d'une voie ferrée, il devrait posséder toute cette dernière, et non seulement une certaine partie. Sinon, il ferait mieux de ne pas y toucher du tout. Ces projets hybrides sont une cause de faiblesse. Mon expérience de membre du comité des chemins de fer du conseil privé m'ont enseigné que les compagnies ne peuvent s'accorder quand elles font usage de la même route, et le gouvernement trompe le peuple quand il veut créer l'impression que le Grand Tronc-Pacifique fera des merveilles, là où tant d'autres ont failli.

Je suis porté à croire que ce pays est en danger quand l'influence des directeurs de chemins de fer est tellement considérable qu'ils peuvent imposer en quelques semaines, au cabinet et au parlement, les conditions absurdes du contrat qui a causé ma démission de ministre.

Si nous ne perdons pas de vue l'intérêt du pays, nous devons conclure que la partie du nouveau chemin de fer qui devrait appartenir au gouvernement est celle qui s'étend de Winnipeg à la côte du Pacifique.

D'un autre côté il n'y a pas l'ombre d'un doute que, si une compagnie responsable a la chance d'obtenir une chartre pour construire un chemin de fer dans le Dominion si riche et si productif, elle devrait être capable de mener son entreprise à bonne fin sans aucune subvention du gouvernement.

Si nous ne perdons pas de vue l'intérêt du pays, nous devons conclure que la partie du nouveau chemin de fer qui devrait appartenir au gouvernement est celle qui s'étend de Winnipeg à la côte du Pacifique.

D'un autre côté il n'y a pas l'ombre d'un doute que, si une compagnie responsable a la chance d'obtenir une chartre pour construire un chemin de fer dans le Dominion si riche et si productif, elle devrait être capable de mener son entreprise à bonne fin sans aucune subvention du gouvernement.

LE TRACÉ DU GRAND TRONC-PACIFIQUE

Mais le tracé du Grand Tronc Pacifique ne passe pas par une région rémunérative et n'a pas pu être accepté par les financiers sérieux.

Y a-t-il une raison valable pour que le Grand Tronc ne puisse plus attendre ? Sommes nous obligés de construire tout de suite cette voie ferrée pour nous protéger contre quoi que ce soit ? L'un des journaux qui paraissent le plus anxieux de faire réussir la compagnie dit que le projet doit se faire maintenant ou jamais. Que signifie cela ? Est-ce qu'il y a une crise quelque part ? Où est cette crise ? Quelqu'un l'a-t-il dans sa poche ? Qu'on la produise. (Rires prolongés.)

Les arguments avancés par les amis du gouvernement portent à croire que le Canada est à la veille de la ruine et que le seul moyen de relever notre crédit est de construire cette ligne transcontinentale.

DE QUÉBEC À MONCTON

La section de Québec à Moncton sur

tout sera inutile et nuisible. Elle fera concurrence à l'Intercolonial, parce qu'elle lui enlèvera tout le trafic de l'Ouest. Cette partie de la voie ferrée ne peut pas être approuvée. Elle constitue une dépense honteuse des fonds publics. (Applaudissements.) Personne ne peut la justifier.

Mon honorable ami, le chef de l'opposition, a dit l'autre jour que nous renverrons notre politique. J'irai plus loin. Nous condamnons notre politique. Nous écrivons notre propre condamnation en lettres qui ne s'effaceront jamais et ce terminus de Moncton est absurde à sa face même. Personne n'en avait entendu parler avant que le bill fut soumis au comité des chemins de fer. Et je me suis laissé dire que la raison pour laquelle on l'a inséré dans le bill, est que l'on voulait empêcher l'adoption de celui-ci. Quelques semaines plus tard, Moncton était officiellement accepté et le ministre essayait de nous faire croire que, sans cela, le grand projet transcontinental serait inutile. (Rires.)

Je puis dire ici, sans crainte, que le tracé annoncé par le premier ministre ne sera pas adopté. Je regrette que l'Intercolonial, qui appartient au public et a coûté si cher au pays, n'ait pas un seul ami dans les rangs ministériels.

Si le Grand Tronc Pacifique réussit, il faudra sacrifier l'Intercolonial. L'un ou l'autre devra souffrir.

Est-ce que le cabinet sacrifiera son bébé au Grand Tronc. (Rires et applaudissements.)

Le fait de construire un chemin de fer n'est pas suffisant pour augmenter le trafic et tout le commerce de transport qui se présente aujourd'hui est très bien fait par l'Intercolonial. Est-ce que St-Jean n'est pas plus près de l'Ouest qu'Halifax, et n'y a-t-il pas à Saint Jean un port bien outillé ? Pourquoi alors le gouvernement n'en fait-il pas son terminus ?

Mais la ligne projetée est un levier. Je me permettrai de dire au gouvernement : "A bas les masques !" Allez donc bravement devant le public et dites lui : "Le Grand-Tronc Pacifique n'est pas une ligne commerciale, c'est une ligne politique. (Applaudissements.)

A six heures M. Blair a encore la parole.

Avant l'ajournement les conservateurs font une ovation à l'ex ministre des chemins de fer.

SEANCE DU SOIR

A huit heures, M. Blair a repris son discours.

Il ne faut pas oublier, dit-il, que si le gouvernement construit une voie ferrée parallèle à l'Intercolonial, l'une des deux lignes perdra de l'argent et le pays paiera les pots cassés.

Les fonctionnaires de l'Intercolonial s'accordent à dire que ce chemin de fer peut faire quatre fois plus de transport qu'aujourd'hui.

Examinez le projet du ministre sous toutes ses faces et je vous défie de lui trouver un seul côté qui soit acceptable ; il est blâmable à tous les points de vue. Allez aujourd'hui dans le Nouveau-Brunswick et je vous défie d'y rencontrer un seul homme qui soit prêt à placer un sou dans cette entreprise.

On nous abuse énormément quand on prétend que le Grand Tronc Pacifique sera un cadeau fait à ma province. Je crois connaître l'opinion des citoyens les plus intelligents et les plus pratiques du Nouveau Brunswick et je puis affirmer, ici, qu'ils ne veulent pas que le pays leur fasse un cadeau aussi onéreux. Si les besoins du commerce exigent que nous ayons un meilleur service de transport, nous devrions améliorer les chemins de fer existants dans le Nord Ouest,

(Suite à la Sixième Page)

Le THÉ RED ROSE Ne varie jamais en qualité

PACIFIQUE CANADIEN
EXCURSION DES Ouvriers de Ferme
MANITOBA et ASSINIBOIA.
DATES DU DÉPART 20 AOÛT 1903
Des gares de l'Intercolonial à l'est de New Glasgow.

LE MONITEUR ACADIEN
Organe des populations françaises des provinces maritimes
Parait le jeudi de chaque semaine
Abonnement
Un an, \$1.00; 6 mois, 50c. Payable d'avance

LE MONITEUR ACADIEN
SHÉDIAC, 20 AOÛT 1903

LA PATRIE ACADIENNE ET SES GLORIEUSES ORIGINES.

Notre religion, notre langue et nos coutumes

Par M. Max. D. Cormier, B.A.

M. Max. D. Cormier, B.A., du Barachois, devait prononcer le discours de circonstance à la séance de l'Assomption, à Memramcook samedi dernier.

Mesdames et Messieurs,
A cette heure avancée de la journée pendant laquelle j'ai senti se réveiller mon enthousiasme et mon patriotisme, j'ai conscience plus que jamais de l'importance de ma parole pour exprimer les sentiments que j'éprouve.

Mesdames et Messieurs, j'ai vu flotter à la brise de ce jour mémorable l'étendard qui nous rappelle nos foyers, nos espérances, nos victoires, tout ce qui donne du prix à la vie. Le drapeau, c'est le signe qui symbolise l'âme d'une nation, ses croyances, ses gloires, l'image qui imprime la noble ardeur au jour du combat, le drap mortuaire du héros qui tombe sur le champ de bataille.

En cherchant le pourquoi de cette invitation, je conclus que l'amitié y jouait le rôle principal, mais aussi, que les promoteurs de cette célébration désiraient qu'elle fût l'œuvre complète des jeunes, afin d'enseigner aux vieux qu'ils ont des imitateurs, que la génération adolescente marche sur leurs traces, se présente à leur tour sur la brèche, l'arme au bras, la noble ardeur dans l'âme, pour défendre à tout jamais la langue, la foi et les saines traditions de ce peuple qui aime mieux la mort que la trahison des principes chrétiens implantés par la fille aînée de l'Eglise, la France que nous aimons, nonobstant ses faiblesses et ses fautes.

Oui, dans cette communion d'idées vers le même but, quand je sens frémir et vibrer l'âme de tout un peuple, le difficile n'est pas de trouver des sentiments en harmonie avec la circonstance, mais c'est de leur donner une expression qui puisse rendre toute la vivacité et toute l'émotion que j'éprouve. J'ai prié les anges de l'Acadie de m'inspirer, de me donner ces transports, ces élans sublimes afin que je puisse parler dignement de la patrie, du drapeau, de la langue, des traditions de cette mère commune et toute belle, la terre que nous foulons. La patrie! mot sacré qui fascine, qui éveille je ne sais quoi de tendre au fond de tous les cœurs. La patrie, c'est le ruisseau qui serpente près du hameau, traversant la prairie émaillée de fleurs et mêlant ses notes rythmiques aux accords des zéphyrs dans les ramures; musique céleste qui nous transporte dans les régions angéliques et qui souffle à l'oreille de l'âme ravie ces mots: "Aime ces lieux de bonheur infini et de paix intime." La patrie, c'est le gazon verdoyant sur lequel nous avons pris nos premiers ébats; c'est la splendeur du ciel azuré qui n'a jamais fatigué notre œil. La patrie, c'est le jardin sous lequel les jeunes cœurs se sont rencontrés; c'est l'autel au pied duquel leur union s'est effectuée; c'est la famille: fruit de cette mutuelle affection. La patrie, c'est le cimetière où dorment les êtres aimés que l'on pleure; c'est le clocher d'où, chaque soir, part dans les airs la musique vibrante de l'Angelus qui dit aux fidèles: Sursum Corda.

Pour nous, la patrie est tout cela et plus encore. Pour les Acadiens, la patrie, c'est une terre exceptionnelle que nos ancêtres ont remuée et qui garde en son sein la fécondité des sueurs, des larmes et du sang dont ils l'ont imprégnée; c'est le foyer de ces hommes dont la vie coulait comme les rivières qui baignent les bois, où les enfants s'arrêtaient dans leurs jeux pour saluer avec vénération le prêtre qui passait sur la route en les bénissant. Pour nous, la patrie, c'est le sol où nos pères vivaient dans l'amour de Dieu et de leurs semblables, exempts des inquiétudes que font naître la dé-

penant la mort de son père tombé sur le champ de l'honneur, s'écriait toute en larmes: "Si j'avais été un garçon, il ne serait pas parti seul." Elans généreux, sublime ardeur de votre petite cousine d'outre mer. Vous, vous n'avez pas besoin de franchir les continents, d'affronter les obus et la mitraille; chez vous, au foyer, vous pouvez prendre la défense de notre langue. Donc ne nous laissez pas seuls; combattez à côté de nous; vos armes seront plus glorieuses que les nôtres: la femme chrétienne est la plus sûre gardienne de la foi et de la langue. Tous, continuons à aimer et à faire le doux parler de France et la France elle-même qui, quelle qu'elle soit maintenant, nous a laissés des héritages précieux.

Et encore, pourquoi aimer la France, clament les cœurs secs, elle nous a délaissés dans nos jours de malheurs, et aujourd'hui, elle se fait la persécutrice de notre religion. Voilà l'argument des irréfléchis qui ne jugent que d'après la surface. Ces regrettables événements ne sont pas l'œuvre de la France. Pour voir la vraie France, il faut s'élever sur les sommets, au-dessus des carrefours parisiens où la meute des francs maçons et des Juifs trame sa destruction. Non, la poignée de sectaires et de misérables qui brisent ses idoles les plus sacrées ne feront que faire ressortir plus tard sa vitalité dans les œuvres saintes.

La vraie France, c'est Clovis au baptistère de Rheims et sur le champ de Talbiac; c'est Charlemagne, le protecteur de la papauté; ce sont les héros croisés traversant l'Europe au cri de: "Dieu le veut;" c'est l'héroïne de Vaucouleurs, l'envoyée de Dieu pour délivrer sa patrie des mains de l'usurpateur; c'est Napoléon traçant ses aigles de capitale en capitale; c'est la jeunesse qui mourait à Castelfidardo, à Patay et à Coulmiers en criant: Vive Pie IX!

Si l'on n'examine qu'une époque, qu'un régime, on ne voit pas la France. La France, a dit un orateur, c'est une grande entité nationale, douée par Dieu des dons les plus magnifiques, des facultés les plus merveilleuses, et vivant à travers les siècles d'une vie intense et ardente dont les rayonnements ont souvent ébloui le monde et dont, parfois, les tressaillements l'ont fait trembler.

Elle a encouru bien des désastres. Elle a été maintes fois le point de mire des conjurations internationales. Si nous ouvrons son histoire, si nous la suivons sur les champs de bataille, nous nous écrierons souvent avec Victor Hugo: D'un côté, c'est l'Europe et de l'autre, la France.

Comme sur l'Acadie, la Providence a veillé sur la fille aînée de l'Eglise et, malgré ses vicissitudes, elle demeure la patrie des beaux-arts, le cœur de l'Europe, le foyer rayonnant des sciences et des lettres, la prêtresse de l'idéal, "la fleur la plus magnifique et la plus exquise qui se soit éclose au souffle de la civilisation chrétienne et occidentale."

Le zèle des âmes de la part de ses missionnaires, sa pitié pour les faibles et les persécutés, sa courtoisie pour l'étranger, sa charité, ses apôtres, ses martyrs, l'or qu'elle verse sur toutes les plages pour la propagation des doctrines du Christ, ne comptent-ils pour rien aux yeux des renégats qui l'outragent?

Pour le peuple français de l'Amérique, la France est encore plus que cela: elle a planté la croix sur ce continent; elle nous a légué la langue la plus policée de l'Europe; elle a déposé dans nos âmes l'amour de l'évangile; elle est notre mère, elle fut notre berceau, elle s'est fait et elle se fait encore notre institutrice. C'est donc un devoir urgent et une nécessité de l'aimer, et malheur aux fils dénaturés qui la renient et qui l'insultent. La crise qu'elle traverse à l'heure actuelle accomplira dans les confins du monde la grande mission de charité et de dévouement, l'œuvre française, civilisatrice et sainte que le Ciel lui a confiée depuis quatorze siècles. A la face de ses détracteurs, chantons ce credo du barde breton, Théodore Botrel, "Moi, je crois en la France Comme je crois en Dieu!"

Et malgré les écarts d'un nombre de ses enfants, de nos cœurs jaillissent ces paroles des héros de la Vendée: "Vive la France quand même!"

Mesdames et Messieurs, en contemplant vos figures sur lesquelles s'épanouissent le contentement, la gaieté et le bonheur, je me reprocherais de raviver des blessures, d'allumer dans vos cœurs une étincelle même de haine et de vengeance. Cependant, à la vue de ce tableau, il m'est impossible de passer sous silence le bref récit de l'épopée qui en a été le thème et l'inspiration. Pour suivre l'ordre chronologique, il m'eût fallu exposer ces pensées plus avant dans le cadre de ce discours. Si je les ai réservées pour la fin, c'est dans le but de donner plus de relief aux sujets déjà touchés et de vous montrer l'indomptable courage et l'attachement de nos aïeux aux traditions et à Dieu. Devant cette peinture qui nous rappelle l'existence d'un peuple, mon esprit franchit les bornes du présent et se porte vers un passé où je vois se dérouler le drame le plus poignant de notre histoire. Il y a cent quarante-huit ans, des hommes mal intentionnés mettaient à l'œuvre toutes les res-

ON DEMANDE

Un homme pour représenter "LES PLUS GRANDES PÉPINIÈRES DU CANADA" dans la ville de Shédiac et la contrée avoisinante, et prendre des commandes pour

Nos Spécialités Vivaces

En arbres fruitiers, petits fruits, arbres d'ornements, arbustes, roses, plantes, courants, plantes de patates, etc.

Nos arbres et arbustes sont tels que représentés et exempts de la gale de San José. Position permanente pour l'homme qui conviendra, soit à salaire ou à commission.

Stone & Wellington, PÉPINIÈRES FONTHILL, Plus de 800 acres,

Toronto, Ontario 12 août 1903, 3m



F. L. Thibodeau, Voiturier, Shédiac, N. B.,

Manufacture voitures couvertes à un siège, voitures à deux sièges pour familles, voitures de travail. Peinture de première qualité: on n'emploie que les meilleurs matériaux et vernis anglais. Ferrage exécuté par un forgeron d'expérience. On exécute toutes sortes de réparations avec promptitude. Ayant plus de vingt-cinq ans d'expérience aux Etats-Unis et en cette province, nous croyons pouvoir donner les plus sûres garanties de satisfaction à ceux qui m'honoreraient de leur patronage. — On prend en échange les produits de la ferme.

Restaurant et Epicerie!

A. J. Lavoie & Cie.

A l'honneur d'annoncer au public de Shédiac et des environs qu'il vient d'ouvrir, dans la bâtisse ci-devant occupée par le magasin de modes de Mme Galland, un RESTAURANT DE PREMIÈRE CLASSE, où l'on servira les meilleures huîtres en soupe ou sur la coquille, palourdes, faillots rôtis, etc., et une EPICERIE pourvue de toutes les provisions de bouche en usage dans le pays, des meilleurs: BONBONS FRAIS, FRUITS, CIGARES, ETC.

Ici vous trouverez constamment ce qu'il y a de mieux aux prix les plus modiques, et vous serez servis avec la plus exacte promptitude. Nous invitons la clientèle des messieurs de la campagne comme des meilleurs de la ville, avec l'assurance que tous trouveront ici ce qu'ils cherchent: pleine et entière satisfaction. Venez et n'entrez qu'au RESTAURANT-EPICERIE de

A. J. LAVOIE et Cie, Shédiac

11 mars 1903.

College du Sacre-Cœur, Caraque, N. B.

Ce college, ouvert en janvier 1899, est sous la direction des RR. PP. Eudistes. L'enseignement comprend deux sections:

Le cours commercial et le cours classique

Le premier s'enseigne également en français et en anglais; cependant les matières purement commerciales ne s'enseignent qu'en anglais. Le cours classique qui se fait en français, a l'exception des sciences enseignées en anglais, a aussi l'avantage d'un cours de littérature anglaise.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au R. P. Supérieur du College.

20 A
Nous ouv...
Ce sera...
américaines p...
CHAP...
peu gar...
Nous pou...
certainement...
assortiment;...
vous l'aurez...
NADA...
sources de les...
moyens les pi...
En 1713, la...
à l'Angleterre...
souffrent ce...
qui avaient...
Pour seule v...
catholiques e...
aux coutumes...
Jadis le sei...
domaine. Ce...
vagiates, les...
cipe recon...
tout citoyen...
ble de citoi...
constants p...
français. De...
placèrent tou...
Pendant ce...
spoliation de...
plus révol...
faire dispara...
Au comm...
verneur de l...
sirent retent...
se sommant...
temples pou...
Les portes se...
sont tourné...
et les esquis...
sées, l'urant...
"À l'avoit qu...
vos groupes...
profit de la...
transportés...
Le m'exer...
de mo...
nueux de pa...
lotairement...
Au bout d...
condamnés d...
quatre cent...
Les femm...
des mères v...
étaient les...
agents de l...
familles fur...
épars cern...
à la fin d...
d'écrouler...
d'enfants la...
cimentière...
descendant...
assistait au...
L'ennem...
pendant q...
d'ailleurs il...
Abandon...
sans fortu...
trouvé la...
rés prient...
avait bu le...
donner leu...
cherchère...
tions, plus...
quelques m...
"Et je la...
"Jamais o...
sirent ces...
sous en se...
longues a...
santes p...
dans la t...
d'enfants...
ne redira...
et les der...
santes p...
les ange...
"On nou...
acadien...
sait que le...
Longfello...
gité, char...
ses et les...
"Jacques...
Froviens...
Quand...
contient...
anglot...
qui n'étai...
s'arranda...
voyait plu...
sin et Gr...
doyante...
des trem...
chamier...
voit surg...
entendre...
châient s...
épouses...
milles de...
Certain...
tion uni...
que, ma...
de Lavr...
crime na...
se pour...
La Pro...
visions...
sur le m...
humaine...
justice t...
Autour...
des Acc...
voir l'ar...
"Déjà se...
Etend a...
Aux cha...
Ces fil...
Fidèles...
La fé...
l'Assom...
ge, not...
religi...
noullé...
nomme...
aimés G...
nous di...
connaît...
religieu...
grier M...
voir s'...
"Avant...
souvent...
Que ce...
les sou...
rés p...
Franc...
Tant...
Théot...

LE PRINTEMPS DANS TOT SON EPANOUISSEMENT

Nous ouvrons SAMEDI, le 4 AVRIL courant, notre Grande Exposition Annuelle de Modes du Printemps. Ce sera sans contredit la plus considérable ouverture de Nouveautés de toute espèce que l'on ait jamais vue à Shédiac. Pour avoir une exacte idée de toutes les dernières créations européennes et américaines pour la saison, vous devez nécessairement visiter notre exposition SAMEDI PROCHAIN ET LES JOURS SUIVANTS.

CHAPEAUX GARNIS. Les Dames tiennent généralement à avoir sous les yeux, lorsqu'elles veulent faire l'appoint d'un chapeau garni, le choix le plus considérable et le plus varié possible de chapeaux réellement élégants. Nous pourrions vous dire de suite, sans crainte d'être contredit, vous aurez certainement l'embaras du choix; mais nous préférons vous laisser faire l'appréciation de notre assortiment; et vous n'aurez une juste idée de sa variété et de sa beauté que lorsque vous l'aurez vu en détail. Nous tenons à vous dire cependant, que rien n'a été négligé.

MADAME G. H. GALLAND, - - SHEDIAC

sources de leur mauvais génie afin d'inventer les moyens les plus sûrs à l'extinction d'une race.

En 1713, la France céda définitivement l'Acadie à l'Angleterre. Pauvres Acadiens, combien ils souffrirent cette clause du traité d'Utrecht, eux qui avaient tant combattu pour la mère-patrie. Pour seule vengeance, ils jurèrent de demeurer catholiques et Français, de rester toujours fidèles aux coutumes si franches de leur mère.

Jadis le seigneur vendait ses esclaves avec son domaine. Contrairement aux doctrines des esclavagistes, les Acadiens compréhensifs déjà le principe reconnu aujourd'hui, que l'homme est avant tout citoyen de l'univers et qu'il a le droit inaliénable de choisir sa patrie. Ils firent donc des efforts constants pour se transporter sur le territoire français. Devant eux les gouverneurs d'Halifax plaçaient tous les jours des obstacles.

Pendant ce temps se tramait dans l'ombre une spoliation des plus barbares. Par les moyens les plus révoltants, on jura de renverser les autels, de faire disparaître tout vestige de religion.

Au commencement de septembre, 1755, le gouverneur de la Nouvelle-Ecosse et ses émissaires firent retentir du haut des clochers un appel sonore sommant les Acadiens à se réunir dans leurs temples pour entendre une proclamation royale. Les portes se refermèrent sur leurs pas; les verrous tournèrent, et les infâmes, inspirés par le vol et la rapine, qui transformaient les églises en prisons, lurent un ordre du roi dont voici la fin:

"A savoir que toutes vos terres, vos habitations, vos troupeaux de toutes sortes sont confisqués au profit de la couronne et que vous-mêmes serez transportés dans d'autres pays."

Le meurtre de décrire la scène qui suivit cet acte de mort d'une population paisible. Il est mieux de passer vite sur ce qui fait monter involontairement le sang du cœur au cerveau.

Au bout de la balustrade, les prisonniers furent conduits dans les navires qui devaient les jeter aux quatre coins du globe.

Les femmes étaient arrachées à leurs maris; et les mères voyant leurs enfants sur le rivage étendant les bras en vaines supplications. Les agents de Lawrence demeurèrent inflexibles. Les familles furent séparées et l'on jeta les tronçons épars comme des débris sur les plages inclementes de la Nouvelle-Angleterre.

A la fin de ce jour fatal, quand le crépuscule descendant, le silence régnait, sauf quelques pleurs d'enfants laissés en arrière, comme on entend au cimetière lorsque les restes d'un parent chéri ont descendu dans la tombe. L'Amérique du Nord assistait aux funérailles d'une de ses braves colonies.

L'ennemi avait coupé l'arbre; il avait oublié cependant que, où il y a de la sève française, pour détruire il faut arracher les plus petites racines. Abandonnés de tous sur ces côtes lointaines, sans fortune ni espoir, ceux qui n'avaient pas trouvé la mort dans les cales infectées des navires prirent le chemin de la patrie. A la terre qui avait vu leurs ossements et leurs larmes, ils voulaient donner leurs cendres. Les parents, les amis se cherchèrent. Dans le cours de leurs pérégrinations, plusieurs eurent le bonheur de retrouver quelques membres de leurs familles.

Le 15 mai 1847, M. Rameau de St-Père, qui n'aurait pu s'imaginer un jour que ce jour souffrirait ces malheureux abandonnés et oubliés de tous en se frayant une route dans le désert; les longues années qui se sont écoulées ont éteint depuis longtemps les échos de leurs gémissements dans la forêt! Combien moururent en route, d'enfants, de femmes et d'hommes? Personne ne redira leurs noms, personne ne les a comptés, et les dernières agonies de la mort furent empoisonnées pour ces innocentes victimes par toutes les angoisses des regrets et de l'abandon.

On nous croyait anéantis. Dorénavant le peuple acadien serait rayé de l'histoire. Il ne resterait que la légende de leurs malheurs. En 1847, Longfellow, avec des accents de mélancolie et de tristesse, chantait: "Désertes sont ces fermes si riantes et les fermiers à jamais partis." L'auteur de "Jacques et Marie" disait avec amertume que la Providence nous avait laissés périr.

Quand les survivants de cette catastrophe racontèrent leurs malheurs, on jetait une larme, un sanglot. Mais l'oubli avait pris racine sur ceux qui n'étaient plus, et sur les rives aux flots argentés jadis répétant les échos de leurs chansons normandes, le silence régnait et l'Angelus n'envoyait plus des échos de la Port-Royal, Beaubassin et Grand-Pré, ses sonorités sur la surface ondoillante des vertes prairies. Les nouveaux maîtres tremblaient en labourant sur les cendres des chaumières acadiennes. Partout il leur semblait voir surgir des fantômes, partout il leur semblait entendre les gémissements des exilés qui cherchaient sur les plages étrangères un gîte pour les épouses et leurs enfants, du pain pour leurs familles délaissées.

Certains auteurs ont voulu pallier cette déportation unique. Ils ont accusé les moeurs de l'époque, mais une main impartiale a posé sur le front de Lawrence et ses complices la marque d'un crime national, une tache que l'éponge des siècles ne pourra jamais effacer.

La Providence avait cependant décrété que nous devions vivre. Dans ses vœux infinies, Dieu veille sur le monde qu'il a créé. Il se moque des visées humaines et des injustices de la terre et à la fin sa justice triomphe. Aujourd'hui nous pouvons dire: "Auteurs sincères qui avez pleuré l'anéantissement des Acadiens, venez chanter sa résurrection, venez voir l'arbre en toute floraison."

"Déjà sa tige reverdit Etend avec orgueil ses rameaux florissants, Aux champs témoins muets de leur lutte olympique, Ces fils d'une race héroïque, Fidèles au passé, vont toujours grandissant."

La fête grandiose de ce jour mémorable de l'Assomption procède à la cause de la patrie et de la religion. Ce matin nous sommes agenouillés devant l'autel de la Vierge sainte. Nous sommes ses enfants de prédilection. Elle nous a aimés d'une manière spéciale. Avec sa foi qui nous distingue nous Lui avons juré amour et retour; nous distinguons l'air a retenti du chant national religieux "Ave Maris Stella". Un peuple qui sait prier Marie ne peut périr. Et qu'il est beau de voir s'unir la religion et la patrie!

Aux pieds de nos autels et de ce tableau, venons souvent réveiller notre foi et notre enthousiasme. Que cette peinture redise aux générations futures les souffrances, les privations et les tortures endurées par nos pères pour le seul crime d'aimer la France.

Tant que nous nous rappellerons les vertus et l'héroïsme des aïeux, tant que nous aurons en

honneur le culte des traditions, tant que nous emploierons des moyens honnêtes pour conquérir nos droits politiques, civils et religieux, tant que nous mettrons devant la jeunesse les faits de notre histoire les plus capables de provoquer l'admiration et de faire vibrer leurs âmes des nobles sentiments du patriotisme, tant que nous guiderons nos enfants dans le chemin du devoir et de l'honneur, tant que nous chérons la glorieuse Assomption de Marie et que nous la prions tout haut comme nous l'avons fait aujourd'hui, notre marche sera progressive, notre avancement continuera à faire l'étonnement de notre entourage.

O Dieu! donnez à ma patrie des aspirations élevées, des jours heureux et fortunés! Implants dans les cœurs la concordie qui fait le bonheur des familles et la morale austère et pure qui est la seule sauvegarde de la société!

O mes compatriotes! la patrie est debout aujourd'hui. Elle réclame nos énergies. Oh! que jamais nos noms ne soient inscrits aux pages de la lâcheté. Marchons unis et confiants, marchons aux rayons de gloire de nos ancêtres, sûrs de la victoire, car l'ange de l'antique Acadie est là qui nous garde. Ombres glorieuses qui planez sur ce sol, héros immortels tombés dans les combats, accourez près de vos fils, venez appuyer leurs serments. Qui, terre sacrée, nous l'assurons par les cendres de nos pères qui dorment dans son sein, nous le promettons par ces plaines fertiles que leurs sueurs ont défrichées, que tant qu'il nous restera une goutte de sang, nous combattrons pour l'idée française en Amérique, pour nos libertés de toutes sortes, pour notre drapeau et notre religion, pour notre Dieu et notre patrie.

Héroïsme de M. l'abbé Joseph Pelletier lors du grand choléra de 1854

Un lecteur du New Freeman de St-Jean, après avoir lu l'entrefilet annonçant la fête des noces d'or de M. le curé Joseph Pelletier, de St-Louis, disait au rédacteur:

"Ce paragraphe m'a reporté aux sombres jours de l'été et de l'automne de 1854, alors que sévissait le choléra à St-Jean et à Portland, et que succombaient au terrible fléau chaque semaine, des centaines de personnes. Le Père Pelletier était alors un jeune homme qui venait de sortir du séminaire. Avec le Père Quinn il était l'un des prêtres les plus actifs de l'évêque de St-Jean d'Alors—Sa Grandeur Mgr Connolly. Pendant près de trois mois deux se livrèrent à l'exercice du saint ministère parmi les morts et les mourants, et il est certainement providentiel qu'ils ne soient pas eux mêmes tombés victimes de l'affreuse peste. Ils se montrèrent dignes de leur divine mission et ils étaient considérés comme les plus grands héros de ces jours terribles par les catholiques et par les non-catholiques."

Le vénérable prêtre qui a mérité ces éloges s'en est toujours montré digne dans toute sa longue, laborieuse et noble carrière. En tout temps, en tout lieu, il a rempli les devoirs de sa charge avec la plus scrupuleuse exactitude, bravant à l'exemple du Divin Maître, les fatigues, le jeûne, la mort même, pour porter les sublimes consolations aux malheureux qui avaient besoin de son ministère.

M. Gilbert DesRoches, marchand à Miscouche, et ex-membre de la chambre d'Assemblée de l'île St-Jean, était en ville hier et honora le Moniteur d'une visite, à son retour de Moncton, où il était allé conférer avec les autorités de l'Intercolonial sur le tarif de transport. M. DesRoches est un des négociants les plus alertes et les plus actifs de l'île, et fait un gros commerce de poisson, de homard, d'huîtres. Notre éminent compatriote nous dit que la récolte dans son pays promet un rendement des plus abondants.

Le grand événement du jour au Canada, est la réunion du congrès des Chambres de Commerce de l'Empire à Montréal.

Il y a une centaine de délégués venant d'Angleterre, d'Afrique, d'Australie et d'autres colonies anglaises.

Le congrès siège dans la grande salle de l'hôtel Windsor, spécialement aménagée pour l'occasion.

L'espace est très restreint, vu le nombre considérable des délégués des Chambres de Commerce du Canada. Ceux-ci représentent un contingent de plus de 400.

La première séance du congrès a eu lieu lundi sous la présidence de Lord Brassey. Lord Strathcona a souhaité la bienvenue aux délégués.

Puis M. George A. Drummond, de

Montréal, a proposé cette résolution:

"Ce congrès affirme le principe qu'il est du devoir des colonies anglaises jouissant du gouvernement responsable de participer aux frais de la défense de l'empire."

Puis il accumule des chiffres pour démontrer que le Canada devrait au moins contribuer cinq millions par année aux frais de la défense de l'empire.

MM. Masson et Brault délégués de la chambre de commerce canadienne-française exprimèrent leur crainte que la patrie canadienne ne fut par là entraînée dans des querelles et des conflits qui ne nous concernant point et rappellèrent ce que les Canadiens ont fait par le passé pour protéger le pays contre les agissements étrangers. Et, à leur suggestion, on ajouta cette clause: "Mais les colonies réclament le privilège de leur propre initiative quant à la nature et au mode de participation qu'elles entendent offrir."

La résolution ainsi modifiée fut adoptée à l'unanimité au chant de Dieu Sauve le Roi.

Une autre résolution fut adoptée exprimant l'opinion que pour arriver à s'appropriation sans dépendance sur les autres pays, la Grande Bretagne doit favoriser l'émigration de son surplus de population dans ses propres colonies.

Les délégués anglais du congrès doivent visiter les provinces maritimes à la fin de septembre, après avoir parcouru les provinces et les territoires de l'Ouest.

Waltham, Mass.

13 août 1903

Notre estimable compatriote, M. Jean H. LeBlanc, gérant au magasin de M. E. P. Simard, de cette ville, est déjà reconnu comme un des orateurs français distingués des environs de Boston, et il a été invité à faire un discours à la célébration de la fête de l'Assomption à Lynn, Mass., le 17 courant au soir.

M. LeBlanc est un ancien élève du Collège St-Joseph de Memramcook et par son zèle et son habileté, il a su créer une position honorable dans une des principales maisons de commerce de cette ville. Il est actuellement président de la Société l'Assomption des Etats Unis, et du Cercle Littéraire Rochambeau de cette ville.

Ses nombreux amis de la patrie seront heureux d'apprendre le succès qu'il remporte au pays de l'Oncle Sam.

Le Comité Exécutif nommé pour rédiger la constitution de la nouvelle société nationale s'est réuni pour une seconde fois à la résidence de M. F. Cormier, le 26 juillet, et a terminé ses travaux. Cette constitution est maintenant sous presse et sera entre les mains du Comité dans quelques jours.

Après les rapports reçus cette constitution ne manquera d'intéresser tout Acadien qui a à cœur l'avancement des siens, et qui, en devenant membre de la société, aidera beaucoup à réaliser les fins que la société a en vue.

Il est proposé d'avoir, prochainement, une réunion générale des délégués des différents centres de Mass., à laquelle sera approuvée la constitution préparée par le Comité Exécutif, et aura lieu l'élection des Grands Officiers, ce qui complètera l'organisation de cette société nationale, qui, a-t-on tout lieu de croire, sera un grand pas de fait dans la voie du progrès.

Il me fait plaisir de mentionner, que nous jouissons d'une excellente température ces jours derniers, et que nous avons échappé cet été à la chaleur excessive des années passées.

Quoique nous soyons toujours contents de rencontrer des compatriotes sur cette terre de liberté, nous constatons avec grand plaisir que l'expatriation des nôtres aux Etats-Unis est une affaire de passé, et que, au contraire, un bon nombre d'Acadiens ici, reprennent le chemin de la patrie pour y demeurer. Ceci démontre que l'on fait du progrès chez nous et que la vieille Acadie est capable de prendre garde des siens, ce qui réjouit sans doute ses fils qui vivent à l'ombre du drapeau étoilé.

On se prépare, dans les principaux centres Acadiens, à fêter solennellement la fête patronale, l'Assomption, dimanche prochain, le 16 courant: Nous en donnerons les détails dans un prochain numéro. A l'occasion de la fête patronale qui rappelle à nos souvenirs la grandiose démonstration de 1902 à Waltham nous, nous écrivons avec le poète de nos jours: "Acadiens! l'avenir Verra nos maux finir."

ALPHONSE.

LA JAMAÏQUE RAVAGÉE.—Kingston, Jamaïque, 11 août.—L'ouragan qui n'avait touché que l'Ouest de l'île hier, et que l'on croyait fini à tourné au sud ce matin et ravagé l'île sur presque toute son étendue, causant des dommages qu'il faudra des années pour réparer. Toutes les plantations de bananes dans la partie Est de la ville sont dévastées.

Dimanche, au prône, M. le curé Ouellet, recommandant l'âme du regretté défunt à la charité des prières de ses ouailles, rappela en termes émus les nombreux actes de foi et de charité dont M. Poirier avait donné l'exemple dans sa longue et honorable carrière, et l'hospitalité large et généreuse que de tout temps il avait généreusement accordée aux prêtres qui desservaient Shédiac avant l'érection définitive de la paroisse.

Le bill de réforme agraire en Irlande a été adopté dans les deux chambres anglaises et il n'attend plus que la sanction royale pour avoir force de loi. Le roi Edouard VII apposera de grand cœur sa signature à cette importante mesure destinée à faire le progrès et à assurer l'avancement de l'une de ses plus belles possessions.

Minard's Liniment guérit rhumes, etc.

Espace Réserve

Pour la nouvelle annonce de

Poirier & Fils, - Shédiac A l'ancien magasin Fidèle Poirier et Fils

Waltham, Mass.

13 août 1903

Notre estimable compatriote, M. Jean H. LeBlanc, gérant au magasin de M. E. P. Simard, de cette ville, est déjà reconnu comme un des orateurs français distingués des environs de Boston, et il a été invité à faire un discours à la célébration de la fête de l'Assomption à Lynn, Mass., le 17 courant au soir.

M. LeBlanc est un ancien élève du Collège St-Joseph de Memramcook et par son zèle et son habileté, il a su créer une position honorable dans une des principales maisons de commerce de cette ville. Il est actuellement président de la Société l'Assomption des Etats Unis, et du Cercle Littéraire Rochambeau de cette ville.

Ses nombreux amis de la patrie seront heureux d'apprendre le succès qu'il remporte au pays de l'Oncle Sam.

Le Comité Exécutif nommé pour rédiger la constitution de la nouvelle société nationale s'est réuni pour une seconde fois à la résidence de M. F. Cormier, le 26 juillet, et a terminé ses travaux. Cette constitution est maintenant sous presse et sera entre les mains du Comité dans quelques jours.

Après les rapports reçus cette constitution ne manquera d'intéresser tout Acadien qui a à cœur l'avancement des siens, et qui, en devenant membre de la société, aidera beaucoup à réaliser les fins que la société a en vue.

Il est proposé d'avoir, prochainement, une réunion générale des délégués des différents centres de Mass., à laquelle sera approuvée la constitution préparée par le Comité Exécutif, et aura lieu l'élection des Grands Officiers, ce qui complètera l'organisation de cette société nationale, qui, a-t-on tout lieu de croire, sera un grand pas de fait dans la voie du progrès.

Il me fait plaisir de mentionner, que nous jouissons d'une excellente température ces jours derniers, et que nous avons échappé cet été à la chaleur excessive des années passées.

Quoique nous soyons toujours contents de rencontrer des compatriotes sur cette terre de liberté, nous constatons avec grand plaisir que l'expatriation des nôtres aux Etats-Unis est une affaire de passé, et que, au contraire, un bon nombre d'Acadiens ici, reprennent le chemin de la patrie pour y demeurer. Ceci démontre que l'on fait du progrès chez nous et que la vieille Acadie est capable de prendre garde des siens, ce qui réjouit sans doute ses fils qui vivent à l'ombre du drapeau étoilé.

On se prépare, dans les principaux centres Acadiens, à fêter solennellement la fête patronale, l'Assomption, dimanche prochain, le 16 courant: Nous en donnerons les détails dans un prochain numéro. A l'occasion de la fête patronale qui rappelle à nos souvenirs la grandiose démonstration de 1902 à Waltham nous, nous écrivons avec le poète de nos jours: "Acadiens! l'avenir Verra nos maux finir."

ALPHONSE.

LA JAMAÏQUE RAVAGÉE.—Kingston, Jamaïque, 11 août.—L'ouragan qui n'avait touché que l'Ouest de l'île hier, et que l'on croyait fini à tourné au sud ce matin et ravagé l'île sur presque toute son étendue, causant des dommages qu'il faudra des années pour réparer. Toutes les plantations de bananes dans la partie Est de la ville sont dévastées.

A Kingston, l'ouragan a causé des dommages énormes à la propriété. Le toit et tous les machines du système électrique sont brisés. La circulation a été interrompue sur les voies ferrées. Jusqu'à présent on ne mentionne pas de pertes de vie.

Kingston, Ja., 13 août.—Un ouragan des plus violents s'est abattu sur la partie ouest de l'île Jamaïque, dimanche dernier. On crut tout d'abord qu'après ce coup, c'était fini. Mais non. Le vent tourna et l'ouragan revint avec plus de force, mardi, et s'abattit cette fois sur la partie sud de la Jamaïque. Les dommages sont très considérables. Le nombre des années seul pourra y remédier.

Kingston et sa banlieue en ont beaucoup souffert. La force du vent a enlevé le toit des bâtisses des usines électriques et le matériel mécanique est tout massacré. Nous comptons aussi un grand nombre de maisons enfoncées par la chute des arbres. Heureusement, nous n'avons encore à déplorer aucune perte de vie.

Les effets de l'ouragan sont encore plus désastreux qu'on ne le croyait tout d'abord.

A Port Antonio, seulement six maisons ont résisté à la violence. Les quais, bureaux, hôtels de la United Fruit Co., sont complètement démolis.

Cinq vaisseaux de la Cie, y compris le "Simon Dumois" l'"Alfred Dumois" et le "Brighton" sont venus s'échouer sur la rive.

Le Port Maria a éprouvé les mêmes dommages.

La côte est couverte de débris de vaisseaux.

On craint que les pertes de vie ne soient considérables, surtout parmi les marins. La partie est de l'île est complètement dévastée; villages, édifices publics, églises sont démolis. Une multitude de paysans sont sans logis, ils cherchent maintenant de la nourriture et un abri. Les plantations de bananes sont entièrement détruites et le commerce de ce fruit est désormais anéanti pour au moins douze mois. Un grand nombre de propriétaires sont ruinés.

La partie ouest que l'on croyait saine et sauve a aussi beaucoup souffert.

Vie de Léon XIII, autorisée

ON DEMANDE UN GERANT

Une dame ou un monsieur digne de confiance dans chaque district pour servir de gérant et trouver des agents pour la vente de la Vie Officielle et autorisée de Léon XIII. Livre publié avec l'imprimatur du Cardinal Gibbons et approuvé par les principaux archevêques et prêtres des Etats-Unis et du Canada; imprimé en anglais et en français. \$20 de salaire et dépenses payées chaque semaine par le bureau principal; on fait des avances pour les dépenses. Position permanente. S'adresser à DAVID B. CLARKSON, 324 Dearborn St., Chicago, Ill.

29 juillet—121

On Demande

Un instituteur de 20 ou 30 classe pour enseigner le français et l'anglais, dans le district d'école no 7, paroisse de Drummond, comté de Victoria. On paiera un salaire généreux. Ce n'est pas un district pauvre. S'adresser, en indiquant le salaire, à THOMAS F. MCKLER, Sec. des Commissaires, Daigle P. O., Grand Falls, Vict. Co., N.B.

18 août 1903. 4ip

On Demande

Une institutrice de 30 classe pour prendre l'école de LeBlancville, le prochain terme. S'adresser à JUDE L. LEBLANC, Secrétaire des Commissaires, LeBlancville, Westmorland, N. B.

O. M. Melanson & Cie.

Le Magasin Toujours Achalandé

La bonne place pour acheter les marchandises les plus récentes.

Un magnifique assortiment de Chapeaux, Chemises en couleurs, (Négligées et Empesées) Cravates et Cols.

N'importe qui et chacun vous dira que les

Habillements

Achetés de nous donneront entière satisfaction.

Aussi un bel assortiment en Etoffes à Robes, noires et en couleurs, Soieries, Mousselines, Piqués, etc.

Le stock est complet dans les départements des

Chaussures, Groceries, Ferronneries, Vaisselle, Etc.

Nous voulons attirer l'attention des gens sur le fait que nous avons le meilleur stock de Shédiac dans les lignes ci-haut énumérées.

Si vous désirez acheter quelque chose, vous y trouverez votre profit en venant nous voir.

O. M. Melanson & Cie.

FEUILLETON

24

Jacques et Marie

Souvenir d'un Peuple Dispersé. PAR NAPOLÉON BOURASSA.

SECONDE PARTIE (Suite.)

—Oui, oui, je l'ai vu. —Mais où l'as-tu vu? comment l'as-tu rencontré?... Il n'était donc pas encore prisonnier? Tu lui a donc parlé? Ah! dis-moi vite, p'tit frère, ce qu'il ta raconté; dis-moi tout, tout!

Et Marie embrassait encore son frère. —Eh bien! je l'ai vu là-bas... reprit P'tit-Toine, à moitié étouffé dans les bras de sa sœur; nous allions le chercher et il venait nous chercher aussi; nous lui avons parlé de toi, de ta petite maison, de tes troupeaux, de tes économies, de tes grosses ventes à monsieur Georges... mais j'ai fait...

—Oui, mais paraissait-il heureux... content, gai? parlait-il de moi? —Dam, il riait, il pleurait, il disait des choses en l'air comme tous ceux qui reviennent au pays, pour y retrouver une jolie fille, qui les attends en larmoyant beaucoup trop, avec des beaux yeux comme celle-là;... mais j'ai fait!...

—Tu es bien sûr, frère, tu ne te trompes pas, il n'était pas inquiet... triste?... —Peut-être un peu, de temps en temps, à la fin de la veillée, quand il parlait des Anglais... (il ne les aime pas, Marie, nos Anglais). Durant la nuit, je crois qu'il n'a pas dormi: je couchais près de lui, et je ne dormais pas non plus, mais je faisais le mort, tant j'avais de frayeur de son sauvage; je le vis donc se lever, s'approcher près du feu et lire une lettre;... et ça m'a semblé lui donner une diable d'humour; il fit bien du mouvement, réveilla le Micmac et nous força tous de nous remettre en route. Mais petite Marie, j'ai fait! j'ai fait! j'ai fait! Si tu veux que je parle, donne-moi d'abord de quoi me faire vivre quelques instants, j'écrase... j'expire... je suis mort!

En effet, le pauvre enfant était rendu, il chancelait, et c'était avec effort qu'il avait pu jeter pêle-mêle ces quelques phrases. Malgré qu'elles fussent pour sa sœur autant d'énigmes dont elle brûlait de connaître le sens, elle ne put pas résister davantage à sa prière, et elle alla lui chercher de suite quelque chose à gruger, en lui faisant signe du doigt de rester bien tranquille dans sa chambre.

En entendant parler de lettre, Marie avait tressaillie, son front s'était ridé; elle avait semblé chercher dans sa mémoire les traces d'un souvenir perdu; mais le besoin pressant de son frère ne lui permit pas de s'arrêter pour le moment à de plus longues réflexions. Elle courut recueillir dans les buffets ce qu'elle crut le plus convenable à l'appétit de P'tit-Toine, et elle revint aussitôt, les bras chargés, s'assoier devant lui.

Le pauvre garçon ne se fit pas longtemps prier pour se servir... il usa de ses deux mains, comprenant sans peine, après la rude expérience qu'il venait de faire de la vie des bois, le sans-gêne de Wagontaga.

Sa sœur le regarda durant un instant avec satisfaction, lui laissant le loisir de se reconforter un peu avant de l'accabler de nouveau de ses questions; puis elle voulut se faire raconter minutieusement le

voyage des deux frères et tout le récit de Jacques; insistant pour connaître jusqu'aux moindres nuances de cette narration, les réflexions isolées de son fiancé, jusqu'aux altérations de sa figure. On conçoit que cette conversation dut les retenir longtemps. Marie y mit un intérêt fébrile; elle revint souvent sur certains détails, surtout sur celui de la lettre, qui l'intriguait plus que tout autre. De son côté elle informa P'tit-Toine de tout ce qui s'était passé à Grand-Pré depuis son départ.

Les premières teintes de l'aube étaient prêtes d'apparaître, que ce dialogue poursuivait avec la même activité. Mais le temps était venu de l'interrompre; P'tit-Toine ne pouvait rester davantage dans la maison paternelle, sans courir le danger d'être arrêté... Il ne tenait pas à s'éloigner; pour une bonne nuit passée sous son toit, il aurait bien volontiers sacrifié sa liberté du lendemain; une liberté sans parents ne lui souriait guère. Mais Marie insista sur la nécessité de son départ, lui disant qu'il fallait aller à la recherche d'André, lui porter quelques provisions et le prévenir des dangers qui l'attendaient à son retour. Le jeune homme comprit son devoir et se disposa à repartir. Sa sœur alla quérir un sac, le remplit de nourriture et le mit sur les épaules; après quoi, elle lui donna la main pour le congédier de force; car le pauvre enfant sentait son cœur défaillir en s'acheminant vers la porte de la maison... Quand il passa devant la chambre des vieillards, ses pas s'arrêtèrent malgré les efforts de celle qui l'entraînait, et il murmura à l'oreille de Marie:

—Partir sans les embrasser!... —Non, vite, vite! sauve-toi! il est tard!... Et puis, laisse-les reposer encore une fois, là; ils n'ont pas fermé l'œil depuis deux jours, et c'est sans doute la dernière nuit qu'ils dormiront ensemble sous ce toit; peut-être font-ils un dernier songe d'espérance... —Et moi, reprit Toïnon résistant toujours, je ne les reverrai peut-être jamais!... Marie, laisse-moi les regarder encore une fois... tiens, j'irai si doucement... je me contendrai.

—Tu les embrasseras, malheureux! —Non, Marie, je ne les embrasserai pas, je te le jure; je n'embrasserai que toi, bonne petite sœur, que toi seule!...

En articulant ces mots, il entraîna Marie vers la porte de ses parents, comme eut fait un voleur, et s'approchant du lit où dormait son père et sa mère, il s'arrêta quelque temps à les contempler. La sérénité d'un ciel pur régnait au front de sa mère, mais deux sillons orangeux séparaient les sourcils de son père; il les fit apercevoir à sa sœur qui le retenait toujours par la main, et il lui dit à l'oreille:

—Il n'y a pas de rêve d'espérance là, Marie!... P'tit-Toine essuya alors les grosses larmes qui commençaient à l'aveugler, et pour tenir parole à Marie, il lui tendit les bras, et tenant toujours les yeux fixés vers le lit vénéré, il n'embrassa qu'elle seule... Mais on aurait dit que dans cette étreinte suprême, il serrait tout ce qu'il aimait au monde.

Après ce moment de pieuse consolation, où cet enfant avait paru respirer l'amour et la bénédiction de ses parents, il sortit de cette chambre, quitta les bras de sa sœur et le seuil de la maison. La fiancée, retirée de nouveau chez elle, se hâta d'allumer la lampe suspendue devant sa madone et s'apprêta de suite à se mettre au lit. En délaçant le corsage de sa robe, un vieux papier glissa dans les plis de sa jupe; mais elle ne s'en aperçut pas, tant elle s'empressait de chercher un repos qui lui était bien nécessaire. Il ne se fit pas attendre longtemps: pen-

HARDES HUMPHREY. Depuis la LAINE BRUTE jusqu'au VETEMENT! Les Hardes Humphrey sont d'Etoffe Humphrey. PAS DE PROFIT POUR L'ENTREMETTEUR. Demandez les Hardes Humphrey à votre marchand. S'il ne les a pas, écrivez-nous directement. Nous confectionnons HABILLEMENTS COMPLETS. Assortiment immense, gentils patrons, façon parfaite. Pantalons, REEFERS, CAPOTS. Humphrey Clothing Company, Ltd. MONCTON, N.-B.

dant qu'elle regardait les vacillements de la veuleuse ravivée et que ses mains se tenaient jointes sur son cœur pour formuler une prière muette, ses beaux cils noirs descendent comme un voile de deuil sur son regard attristé; il ne resta plus sur sa figure que les traces vagues d'une grande douleur assoupie.

XIV

Dix heures venaient de sonner dans le silence et la tristesse de la vieille maison blanche. Le père Landry, sa femme et leur fille s'occupaient à sortir des armoires et à détacher de diverses parties de la maison le linge, les habits et tous ces effets d'usage continuels qu'il faut prendre quand on part pour un long voyage dans des régions inconnues. Un sentiment profond de découragement se manifestait dans leur démarche; la tristesse dominait surtout les deux femmes: elles étaient indécises, distraites, aveugle. On voyait seulement que Marie faisait de grands efforts pour garder les apparences du courage et soutenir celui de ses vieux parents; mais son trouble la trahissait souvent, elle venait les bras chargés de choses inutiles et s'en retournait quelquefois avec les nécessaires.

—Allons, disait le père, qui liait les paquets, ayons plus de force, ne nous troublons pas; ma pauvre enfant, ne prend que les choses les plus urgentes; les maîtres ne se chargeront probablement pas d'un gros bagage; ils tiennent plus à exporter nos corps que notre marchandise.

—Oui, répondait sa fille, mais prenez toujours ces bonnes flanelles et ces couvertures; on ne peut pas en avoir trop; c'est bientôt l'hiver, vous pourriez être malade et nous coucherons peut-être dehors... Et puis, père, vous êtes vieux vous; ils auront bien un peu pitié d'un vieillard?... Le père secouait la tête et prenait. —Ajoutez donc cette autre casaque, continuait Marie, et ces deux justaucorps, et ce frac, et ces vestes, et ces mitasses, et ceci... Mettez, mettez toujours, le voyage sera long, et nous ne pourrions pas coude de sitôt, peut-être...

—Mais pour toi, ma Marie, tu ne m'apportes rien?

—Oh! soyez tranquille, je ferai bien mon petit paquet; je le mettrai avec celui de ma mère; — et elle jetait parmi les habits de celle-ci tout ce qu'elle croyait devoir être

utile à la bonne femme, mais rien ne tombait pour elle-même.

Une fois, son père la vit venir avec une brassée prise tout d'une pièce dans la lingerie; le morceau semblait enveloppé depuis longtemps; Marie le laisse tomber près du vieillard et allait repartir sans trop savoir ce qu'elle venait de faire, quand le père l'arrêta:

—Mais où veux-tu que je te place ceci, pauvre enfant? C'est bien gros! Qu'est-ce qu'il y a là dedans?...

—Tiens, comme je suis folle!... Mais je ne sais plus ce qu'il y a là dedans... c'était parmi d'autres paquets semblables. —Là dessus, elle fit partir les attaches et il jaillit de l'enveloppe, trop tendue, un nuage de blancs et légers tissus, au milieu duquel reposait, comme une couvée de colombes dans son nid de duvet, une couronne de fleurs d'orange artificielles: de tout cela s'exhalait le parfum du foin de la vierge. La pauvre enfant fit un cri de surprise, et se cacha le visage de ses deux mains. C'était le trousseau de la mariée, qu'elle avait préparé, dans les longs soirs de l'hiver de 1749, pour charmer son attention et s'entretenir de son bonheur futur, dans le secret de sa chambre. La toilette était restée ainsi au fond de l'armoire, où, dans les familles économes de cette époque, on reléguait les habits qui ne devaient servir qu'aux quatre fêtes de l'année. Ceux-ci attendaient la grande fête du retour...

Le père Landry, navré, regarda sa fille quelque temps, n'osant articuler une parole; puis quand il vit qu'elle sanglotait, il enlaça ses bras autour de son cou et il la pressa sur son cœur. Après un instant, Marie lui dit:

—Père, vous me teniez comme cela, quand il partit: vous rappelez-vous?... je vous disais, comme une enfant que j'étais, que mes oiseaux n'étaient jamais revenus; et vous répondiez: «Ma Marie... les garçons, ça revient, ça se souvient toujours... C'était le jour du second départ, celui-là; aujourd'hui, c'est le troisième... Mais ajouta-t-elle, en s'apercevant que les larmes de son père inondaient son front, je vous fais pleurer; vous aviez pourtant assez de peine; pauvre père, je ne veux plus vous causer chagrin, comme cela; — et, après l'avoir embrassé, elle reprit dans ses bras son inutile fardeau, ajoutant tout haut mais comme par irréflexion:

—Voyons, mettons toujours ceci

Un

Pas Ven que nous Hab Pan

Coin des

de côté; c s'en servi Son p garda s'é mais dar main fra porte, qui et Georg et même a enter. H sentit le b de sa mèr le murmu

—Quoi mon Dieu Son pè au-devant présenter dant, avec —Entrez yez-vous; permission chez vous.

—Comm nant avec du vieill rable à la Ah! mer ... Vous est inutile la peine et versement rester tout En ente la mère l joignit le mercier le stupéfait, lieutenant

—Pardo je ne vous le ne m'a engagemen vous... V le sens de dire que ce enlevée p vous aviez même, le d suis ici, m Marie, q une pari blessée au de reproch roles de s venir.

—C'est quer la ca Georges. m'a deman zé des circ sence et s'ommes tro pèché jusq confier cette demander v sion. Aujc la seule cho ver, vos e Les momen si vous dev mets tout à qui pourra le mien...

—Et le sa mère, e N'est-ce pas en serez trè —Ah! m plus grand out ce qu cette faveur

Ta Sw

Un Prix pour tout le monde et rien qu'un prix!

Pas de paroles en l'air ni de vente louche ici.
 Venez voir les différentes Modes d'Habilllements d'hommes que nous offrons cette semaine à \$5.50, \$6.50, \$8.50.
 Habilllements sur commande de \$10.00 à \$20.00.
 Pantalons de \$2.90 à \$5.75.

W. D. MARTIN,

Coin des Rues Main et Lutz, - - - MONCTON, N. B.

de côté; on pourra peut-être encore s'en servir... ici...

Son père, en l'entendant, la regarda s'éloigner avec étonnement: mais dans le même moment, une main frappa quelques coups à la porte, qui s'ouvrit presque aussitôt, et George demanda avec douceur et même avec timidité, s'il pouvait entrer. En l'apercevant, Marie sentit le besoin de rencontrer le sein de sa mère pour s'y appuyer; et elle murmura de ses lèvres glacées: —Quoi! c'est lui!... c'est lui, mon Dieu!...

Son père s'était levé pour aller au-devant de l'officier, et sans lui présenter la main, il lui dit, cependant, avec beaucoup de déférence: —Entrez, monsieur, entrez, asseyez-vous; vous en avez plus que la permission; vous êtes maintenant chez vous, ici...

—Comment! dit George, en prenant avec empressement les mains du vieillard, vous auriez été favorable à la demande de Mlle Mariel! Ah! merci, j'en suis si heureux!... Vous êtes tous sauvés, et il est inutile que vous vous donniez la peine et la fatigue de ce bouleversement, puisque nous devons rester tout ensemble!

En entendant ces derniers mots, la mère Landry tomba à genoux, joignant les mains comme pour remercier le ciel. Mais le père resta stupéfait, regardant tour à tour le lieutenant et sa fille:

—Pardonnez-moi, dit-il, mais je ne vous comprends pas: ma fille ne m'a pas encore fait part des engagements qu'elle a pris avec vous... Vous vous méprenez sur le sens de mes paroles; je voulais dire que cette maison m'ayant été enlevée par votre gouvernement, vous aviez désormais, plus que moi-même, le droit de vous y asseoir. Je suis ici, maintenant, votre obligé.

Marie, qui ne s'attendait guère à une pareille entrée en matière, blessée au cœur par le sentiment de reproche que renfermaient les paroles de son père, se hâta d'intervenir.

—C'est à moi, dit-elle, d'expliquer la cause de la méprise de M. Georges. Il y a quelques jours, il m'a demandé ma main; la difficulté des circonstances, puis votre absence et le trouble où nous nous sommes trouvés depuis, m'ont empêché jusqu'à ce moment de vous confier cette proposition, et de vous demander vos conseils et une décision. Aujourd'hui, ce mariage est la seule chose qui puisse vous sauver, vos enfants et vos biens... Les moments sont précieux; jugez si vous devez y consentir. Je soumetts tout à votre volonté... Ce qui pourra faire votre bonheur, fera le mien...

—Et le mien aussi, interrompit sa mère, et celui de M. Georges. N'est-ce pas, M. Georges, que vous en serez très heureux?...

—Ah! madame, ce serait mon plus grand bonheur!... et c'est tout ce qui peut me faire solliciter cette faveur...

—N'est-ce pas, mon mari, que tu donnes ton consentement, comme je donne le mien... puisque ça doit satisfaire tout le monde, sauver tes enfants?... Ah! sauve nos enfants, nos pauvres enfants! Qu'ils ne puissent pas te reprocher leur exil, leurs tortures; et puis, qu'est-ce que tu pourras faire, toi, en exil, vieux, peut-être séparé de tes plus forts soutiens, peut-être sans moi?... car bien sûr, je ne pourrai survivre;... j'en mourrai, je le sens!...

(A continuer.)

PROPOS AGRICOLES

LA LUTTE CONTRE LES MAUVAISES HERBES

Division du Commissaire de l'Agriculture et de l'Industrie Laitière.
 Ottawa, le 6 août 1903.

Nous lisons dans la mythologie grecque, le récit d'une joute entre Hercule et Antée, fils de la Terre, renommé par sa force et son habileté pour la lutte à bras le corps. Bien qu'Hercule fût capable de renverser son adversaire, après chaque chute, ce dernier se relevait plus fort qu'auparavant. Finalement, Hercule l'étoffa en l'élevant dans ses bras et, le pressant si fort, finit par l'étrangler. La lutte du cultivateur pour purger ses champs des différentes herbes nuisibles, a été avec raison, comparée à la fable ci-dessus. Tous ceux qui s'intéressent à l'agriculture, savent de quelle quantité d'herbes nuisibles nos terres cultivées sont envahies. Jusqu'à présent, nos cultivateurs ont réussi à combattre les mauvaises herbes, comme Hercule le fit dans la première phase de sa lutte avec Antée. Ils ont bataillé aveuglément, traitant toutes les mauvaises herbes de la même manière, le résultat a été que certaines herbes furent détruites, quelques-unes sont restées stationnaires et d'autres ont augmentées. Pour extirper entièrement ces mauvaises herbes, le cultivateur devra étudier leur croissance très attentivement, à l'exemple d'Hercule, qui a dû se rendre compte de la faiblesse de son adversaire.

Durant les deux dernières années, où à peu près, un grand pas a été fait par les ministères agricoles fédéral et provinciaux, par le moyen des journaux, des bulletins et des assemblées agricoles, convoqués pour répandre toutes sortes d'informations relativement à cette question. Cependant, les procédés d'éducation sont assez lents et le cultivateur intelligent semble être d'opinion, comme l'ont d'abord prouvé les assemblées tenues dans le pays à ce sujet, qu'il est temps de faire un effort herculéen pour anéantir complètement ces mauvaises herbes. C'est pourquoi le bill touchant "L'Inspection et la vente des graines", récemment introduit par l'Honorable Sydney Fisher, a été reconnu par M. Girard, de Chicoutimi et Saguenay, comme étant un des plus importants qui aient été soumis au Parlement dans l'intérêt des cultivateurs.

En expliquant son bill à la Chambre, le Ministre de l'Agriculture fit remarquer que les nombreuses épreuves faites au laboratoire de son Département, pour l'analyse des graines de semence, révélaient un état de chose alarmant touchant le commerce des graines de semence en ce pays. Les enquêtes ont démontré, que non seulement une grande partie des graines vendues ne poussaient pas, mais que dans plusieurs cas, les échantillons contenaient une grande quantité de poussière et de matières im-

productives. Cet état de chose était déjà très sérieux, mais sans importance comparé au fait que beaucoup d'échantillons de mil (phléole) et de graines de trèfle, étaient contaminées de graines d'herbes impures qui ne peuvent être extirpées du sol qu'après plusieurs années de travail ardu. On peut facilement se rendre compte de la perte incalculable causée aux cultivateurs de ce pays par ces mauvaises graines. Dans d'autres pays on s'est efforcé de protéger les cultivateurs contre le commerce des graines malfaisantes. En Angleterre, en Allemagne, en Suisse et dans plusieurs autres pays, on s'est sérieusement occupé de cette question, et plusieurs lois furent adoptées à cet effet. Dans certains Etats de la république voisine, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, le mal s'est fait vivement sentir et on a fait des efforts pour l'amoindrir par des lois, mais aucune mesure d'ensemble n'a encore été adoptée dans ce pays pour remédier au mal. Le bill en question, qui demande que les graines de semence mises en vente soient éprouvées quant à leur pureté et leur vitalité et classées selon leur qualité, est le résultat d'un travail commencé depuis deux ans, et le Ministre ne croit pas à ceux qui exploitent légitimement ce commerce en passant cette loi. Cependant, il désire admettre que les détails de ce bill soient sérieusement discutés par la Commission, et il est prêt à accepter les amendements que la Chambre croira raisonnables.

Dans le cours de la discussion, les députés conservateurs et libéraux ont parlé de l'importance de se débarrasser des mauvaises herbes, et ont approuvé, sans restriction, le principe du bill. Ci-dessous, quelques citations du Hansard: "J'approuve entièrement le but que l'on se propose d'atteindre par ce projet de loi" (M. Clancy): "Ce bill me paraît un pas de fait dans la bonne voie, et je considère que le Ministre de l'Agriculture mérite d'être félicité pour avoir soumis à la Chambre une pareille mesure." (M. Fowler): "Je dis donc qu'il est absolument nécessaire d'adopter une loi destinée à régulariser la vente d'un produit agricole aussi important que celui des graines." (M. Ross, Ontario): "Je considère ce bill comme étant une des mesures les plus importantes pour les cultivateurs qui ait jamais été soumise à ce parlement." (M. Wright): "Je comprends qu'il est nécessaire d'essayer d'empêcher que l'on se serve de graines contenant des graines de mauvaises herbes." (M. Sproule): "Je félicite le Ministre d'avoir proposé ce bill. S'il réussit à faire passer une loi pour faire disparaître la mauvaise graine du pays de manière à ce que nos champs ne produisent pas autre chose que ce qu'on y sème, il doublera la valeur de nos terres." (M. Robinson, Elgin): "Ce qu'il nous faut c'est une loi qui dans une certaine mesure empêche la dissémination des graines de mauvaises herbes et la dépréciation de la valeur des fermes partout le pays." (M. MacLean): "J'approuve entièrement le principe du bill." (M. Richardson): "Je crois qu'il aura pour résultat d'entraîner de la façon la plus efficace la diffusion des mauvaises graines et il est inutile d'insister d'avantage là-dessus." (M. Angers, Charlevoix):

Les quelques objections faites contre le bill, l'en ont été par deux ou trois députés qui paraissent à peine réaliser la gravité du sujet qu'ils discutaient. Les détails de la loi devant être mis en vigueur sur ce point, ont été beaucoup critiqués, ce à quoi l'on s'attendait, attendu que ce bill est basé sur le système des examens des graines de semence, qui a été un succès dans les autres pays et que peu de députés semblent connaître. M. Ross (Ontario) fit remarquer que comme la moisson de cette année sera récoltée, battue et mise sur le marché très prochainement, les commerçants seraient dans l'impossibilité d'offrir en vente, des graines de la qualité exigée par ce bill pour le premier septembre, date mentionnée pour son entrée en vigueur. Le Ministre de l'Agriculture et la Commission furent unanimes sur ce point et en sont arrivés à la conclusion, que le bill n'aurait force de loi que l'an prochain. Une procédure semblable fut suivie dans le cas de l'acte concernant les marques des fruits, dont les détails furent sévèrement critiqués lors de son introduction, mais qui plus tard, fut d'un prix inestimable pour les intérêts fruitiers du Canada.

Avant que la Commission fit son rapport, le Ministre de l'Agriculture fit un

VITE! VITE!

Notre Grande Vente de Hardes se fermera positivement le 15 août.

Il reste encore de bonnes barguines qui vous attendent. Profitez-en avant qu'il ne soit trop tard.

Habilllements d'hommes, \$2.89, \$3.50, \$5.00, \$6.00, \$7.50. Ils valent le double de ce que nous en demandons.

E. C. COLE & CIE.,

Hardes, Chapeaux et Merceries, - BLOC PALMER, - MONCTON

résumé du débat tel que ci-dessous: "Je crois avoir atteint le but que je m'étais proposé en soumettant ce bill à l'épreuve de la discussion. Lorsqu'il fut présenté, je sollicitai l'expression du sentiment de la députation et l'on a acquiescé à ma demande. Cette expression d'opinion ainsi que le débat qui s'est élevé ici nous aideront largement, j'en suis persuadé, à perfectionner ce projet de loi. Si l'adoption en est remise à une autre année, les discussions qui ont eu lieu à cette session ci, ne laisseront pas de porter des fruits. J'ai bon espoir qu'à la suite de ces discussions les personnes intéressées au commerce des graines, les cultivateurs qui les achètent, les gens qui les manient et les négociants qui les classifient étudieront le projet de loi et nous feront profiter de leurs études. Et comme conséquence de tout cela, j'espère que la loi sera plus parfaite qu'elle ne l'eût été à la suite d'une première ébauche."

Alors M. Bruce, de Hamilton, le grainetier bien connu et député de l'Opposition à Ottawa, a fermé le débat avec des mots de louanges sur la manière dont le bill a été manié par le Ministre: "Je désire remercier l'Honorable Ministre de l'Agriculture de s'être donné la peine de prêter la plus grande attention à toutes les observations qu'on lui a faites." W. A. CLEMONS, Commis des Publications.

L'enseignement de notre histoire

L'histoire d'un peuple est la gardienne de ses traditions. C'est elle qui raconte la longue chaîne de ses revers, de ses succès et de ses gloires. L'histoire d'un peuple est la raison de sa foi patriotique, comme l'Evangile est la raison de la foi religieuse des peuples chrétiens. Heureux les peuples qui aiment leur histoire et qui en nourrissent le cœur et l'intelligence de leurs enfants. Ils fortifient en cela le culte du souvenir national qui est la plus abondante source du patriotisme.

Un peuple qui se souvient est un peuple qui ne peut mourir. Il s'est rendu coupable d'une bien grande hérésie nationale l'écrivain ou l'orateur qui a proclamé heureux le peuple qui n'a pas de passé; c'est à dire pas d'histoire, pas de souvenirs! C'est un non-sens en contradiction directe avec l'enseignement des Saintes Ecritures:

"Que veulent dire ces pierres? Interrogez vos ancêtres et ils vous répondront."

Heureux plutôt les peuples qui ont un passé, qui aiment à interroger le souvenir de nos ancêtres, et qui comprennent et gardent l'enseignement qu'ils en reçoivent.

Il est bon de parler de notre passé plein de charmes et de gloires. Mais il faut cependant ne point se laisser de le répéter à nos enfants, "afin qu'ils le redissent eux-mêmes à ceux qui naîtront d'eux de génération en génération." Interrogeons le souvent, toujours. Ces voix activeront l'ardeur de notre patriotisme, et nous encourageront à conserver l'héritage que nous avons reçu des ancêtres.

Il importe donc d'enseigner à nos enfants dès leurs plus tendres années les leçons de l'histoire du pays. L'histoire du Canada est un livre qui devrait se trouver à la place d'honneur dans tous les foyers canadiens.

Mais l'enseignement de l'histoire du Canada ne doit pas être sectionnel. Il faut bien le reconnaître de suite, jusqu'ici cet enseignement a été très incomplet. Nos manuels d'histoire sont aussi nombreux que les provinces canadiennes. C'est un système vicieux qui fait que les enfants d'une province demeurent absolument étrangers à l'histoire de autres provinces. Ainsi Garneau, Ferland, Laverdière, etc., très complets pour ce qui concerne la Province de Québec, surtout sous le régime français, n'ont aucune valeur pour l'étude de l'histoire des provinces sœurs. Il en est de même des historiens sectaires des autres provinces. On ignore en grande partie l'histoire de la province de Québec. Il fallait mettre une homogénéité dans l'histoire du peuple canadien et en faire

un tout compact, afin de pouvoir montrer aux jeunes canadiens de Québec, comme à ceux d'Ontario et des autres provinces toute la richesse de nos gloires nationales, depuis les rives de l'Atlantique jusqu'à celles du Pacifique. Par ce moyen l'enfant apprendra à connaître l'étendue et les ressources territoriales de son pays. Il en concevra des idées de grandeur qui le rendront fier et orgueilleux de sa terre natale et la lui feront aimer davantage.

Nous avons sous les yeux un Nouveau Manuel d'histoire du Canada qui semble répondre à ce besoin et combler le vide qui a existé jusqu'à ce jour dans l'enseignement de l'histoire du Canada.

L'auteur, le Rév. P. Philéas F. Bourgeois, de la Congrégation de Ste-Croix, s'exprime ainsi sur le but de son ouvrage:

Ces lignes expriment la conception de tout l'ouvrage qui est l'histoire complète des diverses provinces de la confédération canadienne, depuis la formation de chacune d'elles jusqu'à nos jours.

Ce nouveau Manuel est divisé en six époques.

La première comprend l'histoire des principales découvertes faites en Amérique jusqu'aux premiers établissements fondés en Acadie et Canada. Dans la deuxième époque l'auteur donne le récit des premiers établissements fixés dans l'Amérique du Nord jusqu'au traité d'Utrecht. (1604-1713).

Les chapitres de la troisième époque traitent depuis le traité d'Utrecht jusqu'à la Capitulation de Montréal en 1760.

La quatrième époque s'étend de la Capitulation de Montréal à l'acte constitutionnel de 1791 et la cinquième époque de 1791 à l'établissement de la confédération jusqu'à nos jours.

Ce manuel est illustré. On y retrouve les principaux personnages de l'histoire de la Nouvelle-France jusqu'à 1763, et de celle du Canada jusqu'à nos jours. Il y a aussi plusieurs cartes géographiques.

Cet ouvrage de 440 pages est édité par la Librairie Beauchemin de Montréal, et le travail typographique fait réellement honneur à cette importante maison canadienne.

Nous espérons que ce nouveau Manuel sera adopté dans toutes nos maisons d'éducation françaises et anglaises et qu'une traduction en sera faite, dans cette dernière langue.

Il faut apprendre aux enfants à aimer non seulement une partie du pays, mais le Canada tout entier.

Tel est l'objet de ce bon livre.

La bonne place pour acheter vos bottes, bottines, savates, c'est chez

SIMON A. POIRIER,
 Bloc Poirier, Shédiac.

Peu encourageant

Du "Soleil": "Les Canadiens français du Manitoba et d'Ontario de même que les Acadiens des Provinces Maritimes, sont maintenant aussi libéraux que les Canadiens français de la province de Québec."

"Ils ne le regretteront pas."

"Même quand M. Laurier sera disparu, sa politique qui est une si grande garantie pour nos privilèges religieux et nationaux subsisteront, parce que le peuple tout entier s'y sera habitué et aura appris à l'apprécier à son juste mérite."

Cela est peu encourageant pour l'influence française.

Nos droits religieux sont bien protégés au Manitoba.

Et l'influence française est bien respectée dans les provinces maritimes.

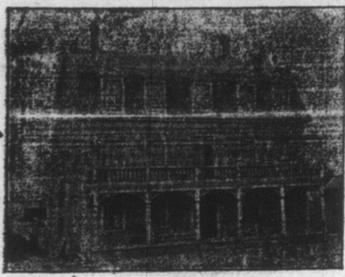
Nous en avons la preuve hier, dans la suppression de "l'Evangéline."

Vraiment, s'il faut que cela continue ainsi même après le départ de M. Laurier, cela est peu encourageant.

—L'Événement.

Assurément, après le mutisme écoeurant dont le Soleil a donné le spectacle sur les revendications politiques des Acadiens dans ces derniers temps, ses fiançailles avec la sympathie de notre peuple tomberont à plat maintenant. Ce ne sont que des attrape-nigauds.

To Cure a Cold in One Day Cures Grip in Two Days.
 Take Laxative Bromo Quinine Tablets. *E. W. Grove* on every box. 25c.
 Seven Million boxes sold in past 12 months. This signature.



Hotel LeBlanc, RICHIBOUCTOU, N. B.

Situé dans la partie commerciale de la ville. Excellentes accommodations. Termes modérés. A. T. LeBLANC, Propriétaire.

HOTEL RIVERSIDE, DUKE STREET, MONCTON, N. B.

Avantageusement situé tout près de la Rivière Petitcodiac et du bureau de poste. Bonnes chambres, bons lits, bonne table, service attentif et prix modique. Bonne écurie pour les chevaux.

Hotel Terrace, Tout près de la station du chemin de fer Shediac, N. B.

Commodément situé au centre de la ville et confortablement meublé à neuf. Bonne table, bonnes chambres et bons lits. Bonne grande écurie pour les chevaux.

Queen Hotel, ROBERT GALLANT, Prop., Bouctouche, - Kent, - N. B.

Ce populaire hôtel, si avantageusement situé dans le village de Bouctouche, au centre des affaires, vient d'être remodelé et offre au public voyageur tout le confort désirable.

Hotel LeBlanc, Moncton, N. B.

Cet hôtel, situé tout près de la station, vient d'être remodelé et meublé à neuf, et offre au public voyageur tout le confort désirable.

King Hotel, Vis-à-vis la traverse de l'Intercolonial, Harcourt, N. B.

Les trains arrêtent vingt minutes pour le dîner. Repas servis à toutes heures. Une bonne écurie est à la disposition des voyageurs.

Aux trappeurs

Les roussignols achètent au plus haut prix et acquiescent toute espèce de peaux de pelletterie : peaux d'ours, peaux de renards, peaux de loup, peaux de vison, peaux de loutre, peaux de martre, peaux de castor, etc.

ATELIER DE Marbre et Granit DE WESTMORLAND.

Tout ouvrage de cimetières, tombe ou monument, exécuté avec goût et promptitude.

Les médecins se servent du Liniment de Minard.

Marsilles.—Comme le premier ministre de France revenait d'un dîner de la société des maîtres deux coups de pistolet furent tirés sur la voiture dans laquelle il avait pris place.

L'attentat causa une grande excitation et la foule désigna à la police l'auteur présumé du crime qui avait toutes apparences d'un pécheur.

Discours de l'hon. M. Blair

en accordant des subsides; mais nous avons tort de construire cette ligne inutile qui n'a été demandée par personne. Le premier ministre ne peut pas mettre son projet à exécution sans s'occuper du côté commercial.

D'après mes calculs les 1825 milles de Moncton à Winnipeg coûteront \$65,000,000. On peut être certain que la compagnie ne paiera pas ses intérêts pendant les premiers 10 ans et le pays paiera de ce chef près de dix millions.

Le gouvernement a voulu tromper le peuple lorsqu'il a fait insérer dans le contrat que le trafic non destiné aux Etats Unis sera transporté dans des centres canadiens, car il n'a rien stipulé pour forcer la compagnie à respecter cette clause.

M. Blair dit, en terminant, qu'il regrette beaucoup d'avoir été obligé de se séparer du ministère mais il a été obligé en conscience de subir les conséquences de ses opinions.

Il n'espère pas convaincre le gouvernement de sa grave erreur. Il sait qu'en certains quartiers on est incapable d'apprécier tout ce qui est inspiré par le sentiment du devoir.

Notre religion, notre langue et nos coutumes. En publiant ces quelques lignes, vous obligerez beaucoup votre humble serviteur tout dévoué à la belle et noble cause acadienne.

M. JOHN CHARLTON M. John Charlton s'est levé ensuite pour prendre la défense du gouvernement.

M. Charlton a parlé jusqu'à onze heures moins le quart et a proposé l'ajournement du débat.

C'EST LE MOYEN. Il faut soigner la grippe et la bronchite avec le BAUME RHUMAL. C'est le seul moyen de s'en débarrasser.

Avez-vous besoin d'un bel Habillement ou d'un pantalon? N'oubliez pas d'entrer au magasin de hardes où vous pouvez en avoir de toutes sortes et au plus bas prix, c'est-à-dire chez

SIMON A. POIRIER, Bloc Poirier, Shédiac.

JACOB H. HEBERT, ENCANTEUR POUR LES COMTÉS DE KENT ET DE WESTMORLAND, SHEDIAC, N. B.

Toute lettre ou demande par la maille sera l'objet d'une prompt attention. Ceux qui voudront voir personnellement le trouveront chez lui tous les lundis avant-midi.

La fête des Acadiens à New-Bedford

On sait que la fête de l'Assomption de la Très Sainte-Vierge a été choisie par les Acadiens pour être leur fête nationale. Chaque année avec un patriotisme et une piété qui leur fait honneur et les rend les modèles des autres races, ils célèbrent dans un même culte, l'amour de la patrie et l'amour de la religion.

Cette année, comme les précédentes du reste, les fils de l'Acadie en résidence à New-Bedford ont fait célébrer à St-Antoine, paroisse dont la plupart d'entre eux font partie, une grand'messe à laquelle tous ou presque tous ont tenu à assister. C'est à 7 heures 30 que cette grand'messe a été chantée.

RUMFORD FALLS, ME.

Une assemblée des principaux Acadiens de Rumford Falls, Me., a été tenue à la résidence de M. F. C. Maillet dimanche, 20 juillet, dans le but d'aviser aux moyens à prendre pour célébrer notre fête nationale.

Proposé par M. Pierre M. Poirier, cidevant de Grand-Digue, secondé par M. Tilmont Després, ci devant de Cocagne, que, vu qu'il n'y a pas de convention générale cette année, un comité soit chargé de percevoir les fonds nécessaires pour faire célébrer une grand'messe solennelle le 15 août, fête de l'Assomption de la Bonne Vierge Marie, notre auguste patronne.

Les messieurs suivants sont choisis pour faire la collecte: Pierre M. Poirier, Tilmont Després, Adolphe Robichaud (Aldouane), Pierre A. Bernard (Tignish). En conséquence, hier, dimanche, 9 août, une grand'messe a été recommandée pour le 15 août à l'église paroissiale de Rumford Falls, et M. le curé a chaleureusement invité tous les Acadiens de sa paroisse à y assister.

Le résultat de la collecte ayant dépassé les espérances des promoteurs, il a été subseqüemment convenu que le prix d'une grand'messe serait envoyé dans les différentes paroisses d'où viennent les Acadiens de Rumford Falls. Ces messes seront annoncées comme recommandées par des compatriotes de notre petite ville, perdue pour ainsi dire dans les montagnes du Maine, mais qui compte plusieurs patriotes acadiens, qui ont à cœur de prouver à leurs frères du pays natal qu'ils n'ont pas oublié la patrie et que bien qu'éloignés du sol qui les a vus naître ils conservent religieusement les engagements qui leur ont été donnés dans leur enfance et les saintes maximes qui font le bonheur et la joie de tout véritable Acadien.

Notre religion, notre langue et nos coutumes. En publiant ces quelques lignes, vous obligerez beaucoup votre humble serviteur tout dévoué à la belle et noble cause acadienne.

FRED. C. MAILLET. 10 août 1903. [Cette communication était destinée à notre dernière feuille, mais nous étant arrivés à la dernière heure, nous n'avons pu en donner qu'un aperçu.—RÉDACTION.]

ROGERSVILLE

La date de la fête paroissiale de Rogersville est fixée au 5 septembre au lieu du 8, tel qu'annoncée. Il y aura réduction de prix de passage sur les chemins de fer.

ST LÉONARD.—Samedi le 1er août avait lieu la sépulture de M. Cyrille Poirier. Le Père Cyrille, comme on aimait à le nommer, était un des plus vieux, si non le vieux citoyen de St-Léonard. Il était venu du Canada, de la Rivière du Loup, tout jeune homme encore, et par son industrie et sa grande activité, il avait su se créer une honnête aisance.

M. le curé Babineau a pu réaliser déjà de grands progrès dans la Paroisse St-Léonard. Entre autres, et nous dirons la plus vitale amélioration, il a obtenu la fermeture radicale de toutes les auberges les dimanches et les jours de fêtes.

Tous les marchands de boissons sans distinction de nationalité ni de religion, ont souscrit volontiers à ses desirs, et nous sommes heureux, et fiers de le dire, il est absolument impossible d'obtenir des boissons le dimanche, dans n'importe quel auberge de St-Léonard, sans une permission écrite du curé, ou sur prescription du médecin.

—Le Journal Du Madawaska.

Couvent de la Congrégation de Notre-Dame, New-Castle, - Comté Northumberland, - Nouveau-Brunswick.

Cette magnifique Institution occupe une position des plus agréables. Elle est située sur une éminence d'où l'œil embrasse les sinuosités de la belle rivière Miramichi qu'elle domine.

Le cours d'étude est en anglais, et comprend toutes les branches d'une haute éducation. Les jeunes personnes de langue française désirant apprendre l'anglais acquerront ici des connaissances tout à la fois supérieures et pratiques.

Les leçons de français, de latin, de clavographie, de sténographie, sont aussi données aux élèves qui désirent y être initiées. Les travaux à l'aiguille, etc., y sont aussi enseignés.

Les calorifères à eau chaude, ainsi que toutes les commodités les plus modernes, contribuent au bien-être et à la santé des élèves. Les arts d'agrément, tels que piano, guitare, violon, mandoline et peinture, reçoivent une attention toute particulière.

Les classes s'ouvriront mardi, 1er septembre. Pour conditions et autres détails, s'adresser à la RÉVÉRENDE MÈRE SUPÉRIEURE, Congrégation de Notre-Dame, New-Castle, N. B.

20 juillet 1903. 41

NAISSANCE

A Peters Mills, comté de Kent, le 29 juillet, Mme Malcolm Finnigan faisait cadeau à son époux d'une jolie grosse fille, baptisée des noms de Marie Julie. Parrain et marraine, M. Albini Finnigan et Mlle Alice Finnigan.

Au Cap-Pelé le 4 août, l'épouse de M. Philippe LeBlanc, une fille.

Au Village de Richibouctou, Kent, le 5 août, Mme Frédéric B. Léger, fit cadeau à son époux d'un joli gros garçon, baptisé par M. le curé Martineau sous le nom de Joseph-Emile-Gérard. Parrain et marraine, M. Aldéric Léger et Mlle Marie Anne Bastaracke.

A Waltham, Mass. le 11 courant, Mme Dosithe Belliveau, un fils, baptisé sous le nom de Joseph-Léo. Parrain et marraine M. Edouard P. Landry et Mlle Euphémie D. Landry.

MARIAGE

A la Rivière des Caches, le 10 du mois courant, Monsieur Jean Louis Savoie, fils de Monsieur Hubert Savoie, de St-Augustin, conduisait à l'autel Mlle Marie Marguerite Poirier, institutrice, fille de défunt Philémon Poirier, de la Rivière des Caches. Garçon et fille d'honneur, M. Philémon Poirier, frère de la mariée, et Mlle Marguerite Savoie, sœur du marié.

Les garçons et filles de leur suite étaient M. David Gautreaux et Mlle Elizabeth Savoie, Mlle Joséphine Savoie, institutrice, et M. Edouard Robichaud, instituteur, Mlle Osihte B. Robichaud, institutrice, et M. Bernard Roi, M. Sam Savoie et Mlle Bibienne Savoie. La bénédiction fut donnée par le Révd. Père Théberge, curé de la paroisse. Après la cérémonie, les nouveaux époux se rendirent chez le père de la mariée, où un grand nombre d'amis les attendaient pour leur présenter les souhaits les plus sincères de bonheur et de prospérité.

A quatre heures de l'après midi, ils sont retournés chez le père du marié pour le souper. Une belle chanson fut chantée à la table des mariés par M. Basile Thibodeaux, pour leur témoigner l'estime dans laquelle ils sont tenus par leurs nombreux amis. La veillée se passa très agréablement au milieu de la danse; après la veillée les joyeux participants de cette jolie fête se séparèrent enchantés, emportant avec eux un souvenir ineffaçable de cette joyeuse assemblée.

Un très grand nombre de jolis cadeaux furent présentés à M. et Mme Savoie par leurs nombreux amis.

A Fitchburg, Mass., le 20 juillet, M. Pierre Cormier conduisait à l'autel Mlle Christine Robichaud. La bénédiction nuptiale fut célébrée à l'église St-Joseph, à neuf heures, par M. le vicarier Blanc, et M. John P. Léger et Ant. D. Léger servirent de témoins. Après un succulent déjeuner servi chez M. Joseph Roberge, beau-frère de la mariée, les heureux époux s'embarquèrent pour Cambridge, où demeurent deux frères et deux sœurs de la mariée. Un grand nombre de parents et d'amis les attendaient chez M. James Sawyer, beau-frère de la mariée, où un somptueux souper fut servi à cinq heures, et où l'on passa une fort agréable soirée agrémentée d'amusements et de musique vocale et instrumentale.

Le lendemain, le nouveau couple visita Boston et revint à Cambridge, où une nouvelle et somptueuse fête les attendait chez M. Albert Saint-Germain, beau-frère de la mariée. Et le mercredi l'heureux couple retourna à Fitchburg, où un royal repas de noces fut servi chez M. John P. Léger, où s'étaient réunis les nombreux parents et amis. A huit heures du soir, la Garde d'Honneur de Fitchburg, dont M. Cormier fait partie et qui compte 72 membres, venait faire aux nouveaux époux l'hommage de ses meilleurs souhaits et d'un précieux cadeau de nocces. On a pu admirer une belle série de cadeaux présentés à M. et Mme Cormier. Bonheur et prospérité aux nouveaux époux.

DÈCES

A St Antoine, N. B., le 7 août, Marie Yvonne Girouard, enfant chérie de M. et Mme Maxime Girouard, quittait cette terre pour s'envoler au séjour des anges. Elle était âgée de 6 ans, 10 mois et 13 jours.

Petite enfant, chère à nos cœurs, tu

nous laisses dans les pleurs. Ton absence nous est cruelle; mais c'est Dieu qui t'appelle. Petite Yvonne, jouis du bonheur de Dieu, la haut chantes ses louanges; au ciel de nous parles à Dieu, prie pour ton père et ta mère, pour tes frères et tes sœurs qui garderont longtemps de toi un tendre souvenir.

Au Barachois, le 13 août, après quelques mois de maladie, et fortifié de tous les secours spirituels de l'Eglise, s'est éteint dans le Seigneur Monsieur Ferdinand D. B. Cormier, âgé de 27 ans et 3 mois. Le regretté jeune homme laisse un père éploré, trois frères et quatre sœurs, et un grand nombre de parents et d'amis, pour déplorer sa fin prématurée. Les funérailles ont eu lieu dimanche après-midi à l'église du Barachois, M. le curé Massé officiant à la funèbre cérémonie. Les porteurs étaient MM. Thomas L. Gallant, Tilmont Léger, Hugues Cormier, Arthur Léger, Arthur Gaudet et Alfred Roy. Le regretté défunt appartenait à la Ligue du Sacré-Cœur, au Grand Rosaire et à l'Apostolat de la Prière.—Que son âme repose en paix.

A la Haute Aboujagane, le 12 août, après quelques jours de maladie seulement, la mort enlevait à l'affection de M. et Mme Richard M. Melanson leur enfant chéri Joseph-Emile, âgé de 6 mois.

Au Petit-Cap, le 15 juillet, s'endormait dans le Seigneur Joseph-Cajetan, fils chéri d'Eustache Dudier et d'Hélène Richard, à l'âge de 10 ans, et fortifié de tous les secours de l'Eglise. Il appartenait à l'Association du Scapulaire du Mont-Carmel et à la Société de Saint-Césaire. Les porteurs étaient Théotime et Désiré S. Léger, Abel H. Dudier, Albert Cormier, Séverin S. Richard et Anastase T. Richard.—R. I. P.

A l'Aboujagane, paroisse du Barachois, le 25 juillet, après une courte maladie de dix jours, souffrante avec une entière résignation à la volonté de Dieu, et muni de tous les secours spirituels de l'Eglise, s'est éteint doucement dans le Seigneur, à l'âge de 32 ans et 5 mois, Monsieur Félix H. Robichaud, fils de feu le regretté Monsieur Hippolyte Robichaud, et maître de poste à Robichaud. Le regretté défunt était l'agent de la compagnie d'instruments aratoires Massey-Harris, et faisait de bonnes affaires. Quoique d'une santé délicate, il déployait beaucoup de tact et d'activité et il avait conquis la confiance et l'estime de tous ceux avec qui il venait en contact. Il laisse deux frères, M. J. Jodas et Frank Robichaud, et une sœur, Mlle Emienne Robichaud, et un nombreux cercle de parents et d'amis qui chériront longtemps la mémoire de ses belles qualités. Il n'avait pas un ennemi, s'étant toujours gardé d'offenser qui que ce soit.

Ses funérailles ont eu lieu le 27 juillet, à l'église du Barachois, M. le curé Massé officiant à l'imposant service funèbre. Les porteurs du poste étaient MM. Anselme Thibodeau, Patrice Melanson, Fréd. Léger, Albini Léger, Louis Gallant et Séverin Léger. Le regretté défunt appartenait à la Ligue du Sacré-Cœur et à l'Apostolat de la Prière.—R. I. P.

Pour vos différentes épiceries et provisions, votre vaisselle, vos ferronneries, etc., n'oubliez pas d'entrer chez SIMON A. POIRIER, Bloc Poirier, Shédiac.

PERLES Avez-vous des perles de coquillages? Si vous en avez, ou si vous venez à en trouver, vous pourrez en disposer avantageusement en vous adressant au soussigné, qui vous en paiera la valeur argent comptant. Prière de mentionner le Moniteur en écrivant. D. FONTAINE, 1er juillet '03. 3mp Rogersville, N. B.

La meilleure place pour acheter vos chemises, vos chapeaux, vos cravates, vos collets, vos corps et caleçons, vos gants, vos parasols, c'est chez SIMON A. POIRIER, Bloc Poirier, Shédiac.

D. H. LEGER, ENCANTEUR POUR LE COMTÉ DE KENT GRAND-DIGUE, N. B.

Se charge de faire les encans dans toutes les parties du comté, aux conditions les plus modérées. Toute commande par la maille recevra une prompt attention. Pour plus ample information, adresser à l'hôtel Riverside, 8 mars 1900.—

Le juge Dubuc, du Manitoba, se trouve par le fait de la nomination du juge Killam à la Cour Suprême, promu au poste de juge en chef du Manitoba. M. Dubuc y avait droit par ancienneté autant que par son talent, son expérience et sa haute réputation.

Grand

Nous avons l'assortiment de Nous venons de Nous avons de C'est une des meilleures marchandises

Grand

Pour Gue Prenez les P Quinine. Tous si elles ne guérissent sur chaque boi PERDU. sa glace à S une pièce en qui l'aura tro rendant.

M. Hypo Haute Abou demoielles h visite lundi. Mlle Marie Mme D. J. commencement rejoindre sa f ner, Mass, e

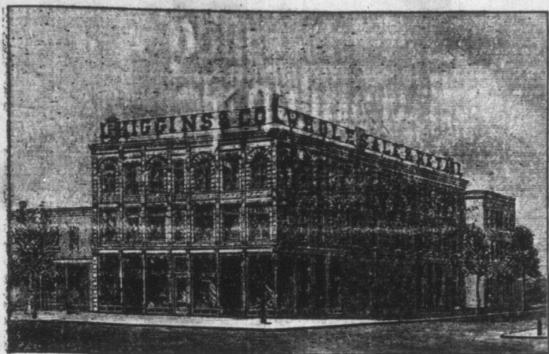
MM. Jude Digue, et Fa étaient en vi nous honorai geois à les pl nous ayons v la sémence d au accident au moins 150

GRÈLE.— deux semaines ficilement pas, il se per sra-t-il per teurs le conse colonnes de bonne heure ont commencé dilgence ont ordre. Pour n'en sera qu et plus nutrit Ces jours grèle se sont tres à Memra che. Plusieurs dernier endro és, et à la P couvert de gr d'Amherst, et on aurait pleine pelle. dommagé une la ville.

J'ai besoin ses et presqu'au Je foudris les TANT.

29 juillet—41 M. Jonh honorait le M Bouctouche mauvais éta Michaud, c il a été décidé de cette pa août courant Il y aura une date qui lieu.

A LA MAR la canne à s sont complè les légumes sous les villa truites. Plus communication



Grande Vente de Chaussures

Nous avons acheté, par soumission, du syndic de la succession J. H. Runciwon, Annapolis, N.E., l'assortiment tout entier de Chaussures, s'élevant à \$7.000.00, à 37 1/2 c. dans la piastre, et

Nous vendons maintenant ce fonds, à notre Grand Magasin de Chaussures, à moitié prix et moins.

Nous donnons les plus grandes valeurs qui se soient jamais vues en fait de Chaussures. C'est une occasion unique pour les marchands de campagne d'assortir leur fonds de Chaussures à meilleur marché que le prix coûtant. La vente est en pleine floraison.

L. HIGGINS & CIE.,

Grand'rue, coin de la rue Botsford, - - - MONCTON, N. B.

NOUVELLES LOCALES

Pour Guérir le Rhume en un jour
Prenez les Pastilles Laxatives au Bromure de Quinine. Tous les droguistes remboursent l'argent si elles ne guérissent pas. Signature E.W. Grove, sur chaque boîte. 25c.—22 déc. 02—1

PERDU.—Le soussigné en délivrant sa glace à Shédiac jeudi dernier, a perdu une pièce en or de cinq piastres, celui qui l'aura trouvé sera récompensé en lui rendant.
JOHN BABINEAU.

M. Hypolite T. Thibodeau, de la Haute Aboujagane, et ses deux jeunes demoiselles honoraient le Moniteur d'une visite lundi.

Mlle Marie A. Bourque, modiste chez Mme D. J. Doiron, s'est embarquée au commencement de la semaine pour aller rejoindre sa famille, domiciliée à Gardner, Mass., depuis quelque temps.

MM. Jude A. Bourgeois, de Grand-Digue, et Fabien LeBlanc, de Cocagne, étaient en ville la semaine dernière et nous honoraient d'une visite. M. Bourgeois a les plus belles pièces de blé que nous ayons vues de longtemps. Il en a la semence de 8 1/2 boisseaux, et si aucun accident ne lui arrive, il en récoltera au moins 150 boisseaux.

GRÈLE.—Le temps est orageux depuis deux semaines, et la fenaison se fait difficilement. Si le beau temps ne prend pas, il se perdra beaucoup de foin. Nous sera-t-il permis de rappeler ici à nos lecteurs le conseil si souvent donné dans ces colonnes de commencer les foins plus à bonne heure qu'on ne le fait. Ceux qui ont commencé de bonne heure et ont fait diligence ont engrangé leur foin en bon ordre. Pour avoir été fait un peu vert il n'en sera que plus agréable aux animaux et plus nutritif.

Ces jours passés plusieurs orages de grêle se sont produits çà et là, entr'autres à Memramcook et Scoudouc dimanche. Plusieurs fenêtres de l'église de ce dernier endroit ont eu leurs carreaux brisés, et à la Pré d'en Haut le sol s'est couvert de grêle. Lundi aux environs d'Amherst, il y a eu un orage de grêle, et on aurait pu prendre les grêlons à pleine pelle. Le tonnerre a aussi endommagé une maison sur les confins de la ville.

J'ai besoin d'acheter 25 tonnes de Framboises et presque autant de Bleuets. Je fournis les barils et je paie ARGENT COMPTANT.

ONESIME S. LEGER, Moncton.

29 juillet—41
M. Jonh S. Cormier, de Moncton, honoraient le Moniteur d'une visite hier.

BOUCOUCHE, N. B.—A cause du mauvais état de santé du Rep. F. X. Michaud, curé de Boucouche, N. B., il a été décidé que le pique-nique annuel de cette paroisse n'aurait pas lieu le 25 août courant tel que déjà annoncé.

Il y aura un pique-nique, plus tard, à une date qui sera annoncée en temps et lieu.
LE COMITÉ.

A LA MARTINIQUE.—Les récoltes de la canne à sucre, du cacao et du café sont complètement perdues. Les fruits des légumes sont entièrement détruits.

Les villages et villes ont été éprouvés. Des milliers de maisons sont détruites. Plusieurs pertes de vie. Les communications très difficiles.

Remerciements à la Ste-Vierge, à la Bonne Ste-Anne, ainsi qu'à St-Antoine, pour faveurs obtenues. M. J. R.

Hier avait lieu le pique-nique annuel des employés de l'Intercolonial. Les Monctoniens nous sont arrivés par deux énormes convois.

M. Arthur P. Hébert, du Cap Cocagne, nous honoraient d'une visite lundi.

M. Willie H. LeBlanc, de St-André, nous honoraient d'une visite lundi.

Mlle Emilienne et M. Frank H. Robichaud, de l'Aboujagane, honoraient le Moniteur d'une visite au commencement de la semaine.

L'HUMIDITÉ.

L'humidité est une cause de beaucoup d'enrouements guéris rapidement par le BAUME RHUMAL.

Merci à Saint-Antoine pour faveur obtenue, sur promesse de faire publier sur le Moniteur.—H. L.

Mme Maxime F. Cormier, de LeBlancville, était en ville jeudi et honoraient le Moniteur d'une visite. Mme Cormier revenait d'une promenade au Barachois, chez sa mère, Mme Vve Benoit Léger.

Hommages et reconnaissances à Saint Antoine de Padoue pour deux faveurs obtenues sur promesse de faire publier.

UNE DAME DE NOTRE DAME

M. Raymond Léger, droguiste, est arrivé dans sa famille la semaine dernière pour y passer quelques semaines de vacances.

M. et Mme Damien D. Goguen, de Cocagne, nous honoraient d'une visite mardi, à leur retour d'une promenade à Shippagan, où demeure M. Théophile Goguen, leur frère, et à Caraque, où ils ont assisté aux grandes fêtes organisées à l'occasion de l'Assomption pour venir en aide au Collège des Eudistes. Ils sont enchantés de leur promenade, de tout ce qu'ils ont vu.

M. le Dr H. C. LeBlanc, du Cap Pelé, et Mme LeBlanc sont revenus mardi de Caraque, où ils ont assisté aux fêtes de l'Assomption.

M. le Dr A. H. Bourque, de Newton, Mass., et Madame Bourque se sont embarqués mardi pour retourner dans leurs foyers après avoir passé plusieurs semaines d'agréables vacances au milieu de leurs nombreux parents et amis de Shédiac, Memramcook et Moncton.

Madame David Gallant, de West Gardner, et Mme George D. LeBlanc, de North Oxford, Mass., accompagnées de Mme Max. LeBlanc, de Shédiac, honoraient notre journal d'une visite avant hier. Les deux premières sont en visite au pays natal depuis cinq à six semaines et se proposent d'y passer encore quel que temps. M. George D. LeBlanc tient magasin à North Oxford avec un de ses frères, et nous apprenons avec plaisir que leurs affaires sont florissantes. Madame LeBlanc est la fille du regretté M. Moïse A. Richard, et native du Cap de Shédiac. Mme David Gallant est native de Cocagne.

Mme N. A. Landry, de Bathurst, était en ville la semaine dernière, pour les funérailles de son regretté oncle, M. Fidèle Poirier.

Madame Lusignan est retournée à Otawa mardi.

Madame B. E. Johnson, de Richibouctou, et Mlle Hémina B. Richard, de McLeod's Mills, étaient les hôtes de Mme S. A. Poirier, leur sœur, la semaine dernière, étant venues pour les funérailles de leur oncle M. Fidèle Poirier.

OPÉRATION CHIRURGICALE.—Vendredi, les docteurs Belliveau, Webster et White faisaient l'amputation de la jambe droite de M. André S. Poirier, qui depuis plusieurs semaines est cloué sur un lit de douleurs. M. Poirier s'était foulé la grosse orteille au printemps, et le mal dégénéra en un empoisonnement du sang qui menaçait ses jours. La jambe a été amputée à une couple de pouces en bas du genou, et quoique le patient soit faible et parfois très souffrant, on a l'espoir de le voir revenir à la santé.

Ordonné prêtre samedi matin par Sa Grandeur Mgr Casey, M. l'abbé François-Xavier Cormier a chanté sa première messe dimanche à l'église St-Thomas de Memramcook, sa paroisse natale.

La retraite ecclésiastique du diocèse de St-Jean s'est terminée samedi après-midi, et les RR. MM. Cormier, Collette, Belliveau, l'Archevêque et Laroite sont revenus par le convoi du soir.

M. Ferdinand S. Melanson, de St-André, nous honoraient d'une visite au commencement de la semaine.

M. Richard M. Melanson, de la Haute Aboujagane, nous honoraient d'une visite mardi.

M. Béloni Jude Léger, du Village de Richibouctou, et son petit-fils Aldéric F., nous honoraient d'une visite mardi. M. Léger arrivait d'une promenade à l'Aboujagane, sa place natale, et au Cap-Pelé. Il y a trente ans que notre aimable compatriote habite le Village Richibouctou, et il constate de grandes transformations dans la région qui l'a vu naître.

M. Maximilien D. Cormier, B. A., instituteur d'école supérieure, s'est embarqué mardi matin pour la petite ville d'Edmundston, au Madawaska, où il sera principal de l'école supérieure pendant le terme qui s'ouvre le 26 août. Nous félicitons les commissaires d'écoles d'Edmundston sur le choix qu'ils ont fait de M. Cormier pour diriger leur école. Norre jeune et studieux compatriote emporte avec lui les souhaits de ses nombreux amis.

Le R. P. Labbé était l'hôte de M. le curé Ouellet lundi soir. Le bon Père était en route pour Notre-Dame, Cocagne et Bouctouche, pour y prendre un repos bien mérité.

M. et Mme Philias O. LeBlanc, de Moncton, nous honoraient d'une visite hier.

M. Simon F. Léger, commissaire d'école pour l'arrondissement de Légers Brook, Botsford, nous honoraient d'une visite hier.

M. et Mme Wm. Gallant, de Springhill, nous honoraient d'une visite vendredi dernier.

M. Téléphore Richard, de la Haute Aboujagane, honoraient notre journal d'une visite à la fin de la semaine.

Mlle Joséphine Bourque, de Léger's Corner, nous favorisait d'une visite à la fin de la semaine.

AUX ADEPTES DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE.—L'attention de ceux qui se livrent à l'industrie laitière est attirée sur les beaux prix offerts aux produits de la laiterie à l'exposition de Frédéricton, du 21 au 26 septembre. On peut obtenir des listes de prix et toute autre information en s'adressant à M. W. S. Hooper, secrétaire, Frédéricton, N. B.

M. Pacifique F. Gallant, de l'Aboujagane, nous honoraient d'une visite avant hier. Commissaire des petits chemins, M. Gallant était venu recevoir des instructions et des fonds pour les réparations à faire aux ponts de son arrondissement.

ECOLES DE FRÉDÉRICTON, qui excitent déjà beaucoup d'attention, sera le concours ouvert aux écoliers qui se livrent aux exercices manuels (de Sloyd) dans les provinces maritimes. De belles médailles d'or et d'argent seront décernées à ceux qui réussiront le mieux dans les différents grades. On peut se procurer des listes de prix donnant tous les détails en s'adressant à W. S. Hooper, secrétaire, Frédéricton.

LE SEUL MOYEN.

Combattre la toux avec le BAUME RHUMAL est le seul moyen de guérir rapidement les affections de la gorge et de la poitrine qui provoquent la toux.

Matériaux à Robes et à Corsages, Jolis et de Gout

Ce que nous montrons dans notre Grand Département d'Étoffes à Robes est encore insurpassable ici. Même avec le peu de Marchandises d'Automne que nous avons ici, on ne peut nous égaler—et cette règle peut s'appliquer à tous nos autres départements.

DELAINES FRANÇAISES

Les Delaines ne sont pas seulement jolies, mais aussi serviables, puisqu'on peut les laver. Elles sont surtout propres à faire des Blouses et Corps de Robes. Patrons rayés de fantaisie en vert foncé et clair, bleu clair, marin, violet, rouge, etc., 45 cts la verge.

FLANELLES ALSACIENNES

Les patrons de celles-ci sont plus remarquables que dans les delaines. Rayés en noir et blanc, mauve et blanc et gris. 55 cts la verge.

FLANELLES PARISIENNES À TEINTES NOUVELLES—Rose, bleu, vert, gris, etc., etc. Double largeur à 54 et 64 cts la verge.

SATIN ORIENTAL

Une ligne spéciale que nous avons à nous-mêmes et dont nous n'avons jamais trouvée l'égal. Soie pure garantie. Très correct pour corsages de soirées, en couleurs rose, crème, blanc, cardinal et bleu, à 55 cts la verge. Demandez à voir cette ligne.

SOIE TAFFETA

ANGLAISE ET FRANÇAISE—Nous pouvons vous fournir presque aucune couleur demandée. 65 cts la verge.

TAFFETA DU JAPON

On s'en sert beaucoup, maintenu pour des corsages en blouse et pour des robes, 27 pouces de largeur, 55 cts la verge. Couleurs: noir, blanc, bleu, marin, vert, jaune, rose, etc.

INCOMPARABLE

C'est ce qu'on peut dire de notre joli soubassement avec son étalage de brillante VERRERIE CISELÉE et de PORCELAINE luisante. Durant la chaude saison, ce département a des charmes. Il y fait si frais et bon, et surtout le stock est si joliment varié.

Cie. Peter McSweeney, L^{tee}, Moncton.

Chez Flanagan

Nous mettons au défi tout autre magasin et n'importe où de donner des meilleurs marchés que nous le faisons maintenant et que nous avons donnés jusqu'à présent. Ce n'est pas tant ce que nous disons que ce que nous faisons, ni ce que vous payez comme ce que vous recevez qui fait grandir ce magasin en popularité.

HARDES DE DESSOUS POUR DAMES

Il y a autant de différence entre les vêtements de dessous bien faits d'aujourd'hui et les communs qu'il y a entre les vieilles et les nouvelles modes de photographie. Nous vendons les célèbres Eclipse Whitewear, Vêtements complets de dessous, Jupons blancs, Tuniques de nuit, Caleçons, Cache-Corsets, un assortiment complet dans chaque ligne. Réductions pour l'été.

ROBES BLANCHES ET EN COULEURS POUR ENFANTS

Notre troisième ordre pour des Robes d'Enfants, blanches et en couleurs, a été rempli samedi. Assortiment complet et de toutes grandeurs. De 50c à \$2.25.

CORPS DE ROBES EN COULEURS

De jolies modes. Nous avons encore 20 douz.

de Corps de Robes en couleurs. Il nous faut réduire ce nombre. Prix pendant la vente de juillet 39c à \$1.25. Ces mêmes étaient 60c à \$2.00.

RÉDUCTIONS SUR LES RIDEAUX ET TENTURES

Vous trouverez votre profit en visitant notre Département à Rideaux cette semaine. Notre stock entier de Rideaux et Tentures étant grandement réduit en prix durant ce mois.

CAPOTS IMPERMÉABLES POUR DAMES

Un autre envoi vient de nous arriver en Capots Imperméables pour Dames, modes d'automne et de manufacture anglaise. Prix \$10 et \$11.

LE CAPOT "COLARLESS"

avec trois jolis rabais et fait dans une grande variété de beaux draps. Prix \$7 à \$10.50.

Les commandes par la malle ou téléphone promptement remplies.

J. Flanagan, Magasin Central, Moncton, Bloc Caledonia.

LeB. DRURY LOCKART,

Humphrey's Mills, - - - MONCTON, FABRICANT ET MARCHAND DE

Planches, Matiers, Bois de charpente, Lattes, Palissade, Boîtes Bois plancher mou et franc séché à la vapeur, Bois embouveté Merrain de pin verlopé, &c.

M. et Mme Abel C. Cormier, de l'Aboujagane, honoraient le Moniteur d'une visite hier.

M. le docteur Belliveau doit installer son bureau dans sa nouvelle bâtisse aux premiers jours de la semaine prochaine. Les menuisiers ont terminé leurs travaux et les peintres sont à l'œuvre. Lundi ou mardi, le docteur étrenera ses nouveaux quartiers, qui offrent toutes les commodités possibles, sont bien divisés, bien éclairés, et bien aérés.

C. C. RICHARDS & CIE.

Chers Messieurs,—J'ai une grande confiance dans le LINIMENT DE MINARD, car l'année dernière j'ai guéri un cheval de ringbone avec cinq bouteilles. Le liniment empoila le cheval, mais dans un mois il n'y avait plus ni ringbone ni autre mal.
DANIEL MURCHISON.
Four Falls, N. B.

Son Honneur le juge Landry et l'hon. A. D. Richard, registraire du comté de Westmorland, étaient en ville jeudi pour les funérailles de notre regretté concitoyen, M. Fidèle Poirier. M. Richard fut l'un des premiers commis de M. Poirier au début de sa carrière commerciale.

Si vous avez besoin d'Étoffe à Robes, de Gingham, d'Indienne, de Flanellette, de Tweed, de Cotons et Cotonnades, allez chez SIMON A. POIRIER, Bloc Poirier, Shédiac.

TERRIBLE CYCLONE.—Washington, 11 août.—Le département d'Etat a reçu aujourd'hui une dépêche du consul Jewell, à Fort de France, Martinique, confirmant le rapport d'un cyclone désastreux dans cette île. La dépêche dit: Un cyclone affreux a visité l'île entière dans la nuit de samedi. De grands dommages ont été causés à la récolte de fruits; les toits de plusieurs maisons à Fort de France, ont été enlevés et une quantité d'arbres ont été déracinés. Il y a une perte de vie. A Trinité il y a sept pertes de vie. Les villages Tivoli, Fond, Lahaye, Fournial et Recubs ont été détruits et 5,000 personnes sont sans asiles. Le découragement est général.

A VENDRE

Cinq arpents de terre à vendre, près de la Fox Creek Farm, à 3 1/2 milles de Moncton et 2 1/2 milles de l'église de Fox Creek, avec bonne maison neuve, finie dedans et dehors, bien grée d'échelles, avec puits tout près et un lot de pommiers nouvellement plantés qui ont belle apparence, une belle devanture avec des arbres près de la maison. Ce morceau de terre promet de faire une belle petite ferme, avec bonne distance de Moncton, le centre du commerce. Pour plus d'informations, s'adresser personnellement ou par lettre à THOMAS E. LEBLANC, Léger's Corner, N. B. 17 août 1903. 3m

Remarquez que



Vous pouvez avoir ici des Chaussures de toute sorte et de tout prix pour Hommes, Femmes et Enfants—telles que PANTOUFLES, GAITRES, CLAQUES, BOTTES À JAMBES, etc., en un mot tout ce qu'il y a d'utile et confortable. Nous sommes aussi agent pour les célèbres Chaussures SLATER et KING.

J. P. BREAU & CIE
En face du Marcac, MONCTON

Pelleteries et Gilets de Dames

Nous exposons un assortiment immense de PELLETERIES très supérieures façonnées à la dernière mode et qui excellent en beauté celles que vous offrent nos rivaux.

Gilets de mouton gris pour dames, Gilets d'électric seal, de coon, d'astracan et une variété de Pelleteries de Sable.

1 set de Fourne supérieure, 1 set de Marthe de pierre, et une grande variété de Pelleteries à bon marché.

Nous avons les Gilets de dames les plus nouveaux et les plus recherchés, fabriqués en Allemagne et d'un fini admirable.

CAPOTS DE POIL pour hommes en coon, walaby, wombat, mouton vulgare, ours australien, etc.

W. F. FERGUSSON

Palmer Bloc, Grand'Rue, Moncton

LA POULE A LA FERME

S'il est une question qui mérite l'attention du fermier, de la fermière plutôt, c'est bien celle de la basse cour; et pourtant, dans maintes exploitations agricoles la poule est considérée comme quantité négligeable, quand elle n'a pas la réputation de coûter en nourriture plus que ce qu'elle rapporte. C'est une erreur; la poule à la ferme peut et doit rapporter de cinq à dix francs par tête tout frais de nourriture et d'achat déduits. L'entretien de la basse-cour est facile et demande peu de soins. Il en faut pourtant, et nous nous permettons de donner quelques conseils sur le nombre des volailles, le logement, l'hygiène, l'alimentation, la race et l'élevage.

Tout d'abord, quelle que soit l'importance de la ferme, le nombre de 150 poules ne doit jamais être dépassé, pour obtenir le maximum de profit. Moins il y a de poules, plus elles donnent de bénéfice par tête. Le propriétaire d'une basse cour ne doit jamais oublier que: (l'agglomération est le plus grand ennemi de l'aviculture). Le poulailler ne doit jamais contenir plus de 50 poules. Il doit être situé au levant ou au midi, et être bien aéré, et éclairé si possible, blanchi à la chaux vive au moins deux fois par an et muni à perchoirs larges placés à la même hauteur. S'il peut recevoir la chaleur d'une étable, la ponte commencera beaucoup plus tôt.

Au sujet de la ponte, il est une chose indispensable dans toute exploitation avicole, et de laquelle dépend le bénéfice que l'on en retire: c'est un pondoir. En effet, dans la plupart des fermes, les œufs sont en grande partie perdus, parce que la poule par instinct pond dans les endroits cachés, et change de place sitôt qu'elle s'aperçoit que son nid est découvert. Il devient dès lors très difficile à la fermière de ramasser tous les œufs pondus par ses poules surtout parce qu'elle est souvent précédée dans ses recherches par des domestiques ou des servantes qui s'approprient les œufs trouvés. De là, naturellement le peu de bénéfice que laisse la basse cour dans la plupart des fermes et la mauvaise réputation dont nous parlions tantôt.

Le pondoir est donc nécessaire. Il faut choisir à cet usage une petite place sombre dont la porte sera toujours fermée à clef mais ayant naturellement une ouverture pour laisser passer la poule. Cette place sera meublée de nids (un pour six à dix poules) qui seront garnis de foin ou paille propre, renouvelée une fois par semaine au moins, et d'un œuf en porcelaine toujours bien propre. Ces conditions observées, les poules retourneront toujours pondre au nid frais et propre auront par là une grande valeur, et le déchet provenant d'œufs perdus dans les greniers et les écuries n'existera plus.

Le pondoir comme le poulailler doit être nettoyé au moins une fois par semaine, chaque jour s'il est possible. La propreté est la seule mesure d'hygiène à observer. Toutes les maladies des volailles se communiquent par la fiente. Il est donc de première nécessité que le poulailler soit nettoyé, tout comme le sont les écuries et les étables.

De plus la fiente est un engrais très riche mais qui ne conserve tous ses élé-

ments que pour autant qu'elle soit recueillie journellement et versée dans la fosse à purin.

L'alimentation à la ferme est simple. Les poules trouvent dans la grange, dans les écuries, et sur les fumiers une grande partie de leur nourriture. Il est donc bien suffisant de leur servir le soir le repas de grains. Nous considérons le froment comme le plus recommandable parce qu'il contient comparativement à son prix la plus grande valeur nutritive.

Si une poule paraît malade il est préférable de la tuer tout de suite que d'essayer de la soigner et de la laisser maigrir jusqu'à ce qu'elle ne soit plus réalisable.

Les poules pondeuses ne doivent pas être grasses. La ration exacte est assez difficile à déterminer. Ce sont des essais à faire, mais en tout cas, il ne doit jamais rester de nourriture d'un repas à l'autre. Beaucoup de fermiers nourrissent mal leurs volailles pendant la mue et durant l'hiver sous prétexte qu'alors elles ne pondent pas. C'est une grande erreur, car la ponte précède et abonde pendant la mue. Les poules auront reçu pendant la mue.

Le grand secret pour avoir des œufs l'hiver consiste à nourrir fortement pendant la mue; on laisse maigrir les poules puis on les nourrit pendant 15 jours à l'avoine passée à l'eau bouillante et aussitôt la ponte recommence.

Maintenant quelles poules doit tenir le fermier?

La race pure à la ferme est difficile à obtenir à moins de grands sacrifices, beaucoup de temps et nous ne la conseillons pas à présent.

Evidemment les sujets de race pure élevés à grands frais de nourritures fortes chez les amateurs sont très profitables parce que leurs produits bien réussis atteignent de gros prix tout en donnant le maximum de rendement, mais ce serait trop onéreux pour le fermier, qui devrait au surplus consacrer à sa basse-cour un temps précieux. La vogue de la poule italienne, appelée russe, roumaine, etc., suivant le besoin d'en échanger l'étiquette de provenance a heureusement pris fin par suite des épidémies de choléra qu'elles ont apportées et qui ont anéanti tant de basses cours depuis deux ans. Le fermier a donc reconnu la nécessité d'élever lui-même. Pour cela le choix des reproducteurs a une grande importance. La qualité de bonne ponduse se transmettant d'une génération à l'autre, il ne faut mettre couver que des œufs des poules qui pondent le plus, qui donnent les plus gros œufs, quelle qu'en soit la race. Une poule est toujours fécondée quand elle pond. Ayez des coqs vigoureux et bien conformés provenant d'une race ponduse. Nous avons constaté dans notre élevage que l'accouplement de vieux coqs avec poules ou poulottes donnent 80 o-o de poulottes alors que les jeunes coqs avec poules ou poulottes donnent 50 o-o de chaque sexe. Nous pouvons donc conseiller à ceux qui se sont dégoûtés d'élever parce qu'il produisait trop de coquelets, lesquels ont peu de valeur marchande, de n'avoir pour la reproduction que des coqs d'un an et demi à deux ans au moins. Un grand point aussi est d'éviter la consanguinité, c'est le seul

moyen d'arriver au maximum de rendement.

Renouvelez vos coqs chaque année, et changez en la race, mais que ce soit toujours d'une espèce de grande productrice. Adressez vous aux amateurs qui vous procureront de bons et forts coqs de 5 à 10 frs. A ceux qui désirent tenir une race pure, nous dirons de ne pas aller contre la nature. Ils n'ont pas de choix à faire; une race s'impose c'est celle du terroir.

Dans presque toute notre province de Liège, La Herve; dans le sud de la province de Luxembourg et la province de Namur, l'Ardenaise; dans le Limbourg et la province d'Anvers, la Campine; dans le Brabant, la Brabançonne; dans les Flandres et le Hainaut, la Brackel. Toutes ces races donneront le maximum de rendement sur leur sol; transportées elles deviennent plutôt mauvaises.

Elevez tôt. Plus tôt on élève, plus on récoltera d'œufs l'hiver. Il est bon d'avoir dans chaque basse cour quelques poules ayant du sang asiatique, qui toutes sont couveuses, et qui de plus pondent quand les œufs sont très chers. D'un autre côté les couveuses artificielles sont d'un prix très médiocre, et certaines sont d'une simplicité de fonctionnement absolument extraordinaire. Quant aux élèveuses, elles sont d'un emploi très facile et on peut en surplus improviser sans frais. C'est une erreur de croire que les poussins ne s'élèvent bien que l'été; quand on a des abris à leur offrir et qu'ils sont garantis contre l'humidité on en perd moins l'hiver que pendant les grandes chaleurs.

Les conseils que nous avons donnés relativement à la race s'adressent exclusivement aux fermiers qui tiennent un troupeau de poules vagabondes, pouvant picorer à leur aise, et se nourrissant en grande partie de déchets. Aux personnes qui tiennent quelques volailles au fond de leur jardin, ces races ne conviennent pas, la séquestration leur est nuisible. Il faut alors s'adresser aux amateurs dont les poules sont habituées au petit parcours et y produisant très bien.

Les races Minorques, Andalouses, Langshans, Wyandottes, Orpingtons, etc., sont de très bonnes et recommandables. Si elles coûtent plus chères que l'italienne, dont le prix minime a fait tout le succès, elles rapportent grandement en œufs et en chair, ce qu'elles ont coûté. Ces poules pondent pendant 4 ans et au bout de ce temps ont encore une valeur marchande à peu près égale à leur prix comme poulottes, tandis que l'italienne, usée en deux ans, n'offre qu'une chair médiocre et n'a plus guère de valeur.

La société l'Union Avicole, comptant à présent 1200 membres, ayant son journal bi mensuel gratuit, se met à la disposition des fermiers et ouvriers pour leur procurer les œufs à couvrir des races convenant à leur situation. Ces œufs leur seront cédés au prix de 15 centimes pièce, plus 75 centimes de port et d'emballage par envoi.

Nous conseillons aux amateurs de s'affilier à notre société. La minime cotisation de 5 frs. leur procure une foule d'avantages qu'ils seraient abusifs d'écarter. Le siège social de la société est au jardin d'acclimatation à Liège.

On peut s'y adresser pour obtenir renseignements et conseils tous les lundis de deux à quatre heures.

C. WODON,
Secrétaire général de l'Union Avicole à Liège

Le sel aux animaux

Le sel est un condiment, un aliment et un agent conservateur pour les fourrages récoltés dans des conditions défavorables.

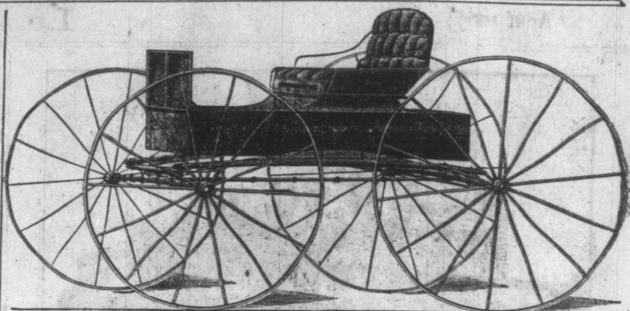
C'est un condiment: il stimule, il excite les muqueuses de la bouche et celles de l'estomac; il rend la digestion plus facile, plus rapide, plus complète.

C'est un aliment: il entre dans la nutrition en pénétrant dans le sang.

Les quantités que l'on peut donner par jour et par tête sont les suivantes: pour un bœuf à l'engraissement, 80 à 160 grammes; pour une vache laitière, 40 à 60 grammes; pour un cheval, une jument, un mulet, 25 à 35 grammes; pour un mouton à l'engraissement, 3 à 4 grammes; pour un porc de 15 à 50 grammes suivant son poids.

On peut aussi mettre le sel à la portée et à la discrétion des animaux; on suspend dans les étables des blocs de sel. On suspend aussi des blocs de sel auprès des pieux ou des arbres dans les pâturages. En léchant ces blocs les animaux prennent la quantité de sel qui leur est utile.

Le Liniment de Minard guérit la diphtérie.



NOUS AVONS L'HONNEUR DE LAISSER SAVOIR AU PUBLIC que notre

Département de Voitures et d'Instruments Aratoires

est cette année, encore plus complet et plus varié que l'an passé. Notre populaire représentant, M. Jacob H. Hébert, qui a su donner satisfaction si entière et si générale à nos pratiques, commencera dans quelques jours à parcourir les différents districts en sollicitant des commandes. Nous vendons les célèbres

Voitures de Tudhope

les meilleures qui soient fabriquées en Canada, pourvues de tous les derniers perfectionnements, y compris l'essieu de 1000 milles, de même que les fameux

Instruments Agricoles de Frost & Wood

et nous invitons tous ceux qui ont besoin de quelque chose de ce genre de bien vouloir attendre et voir M. Hébert avant d'acheter ailleurs.

O. M. Melanson & Cie. - - - Shédiac.

Magasin Nouveau Abram's Village

C'est avec plaisir que j'annonce au public que mon Nouveau Magasin est ouvert de la manière la plus complète de

Groceries,
Ferronneries,
Chaussures,
Nouveautés,
Chapeaux,
Casques,

MAGASIN GENERAL

la première classe. Rendez-moi une visite 4 je vous conviendrai que mes prix vous sont avantageux, et que vous ferez des économies en m'honorant de votre patronage et de votre clientèle.

Sylvain E. Gallant.

Abrams Village, 23 décembre 1898

Voitures d'Été

Voitures d'Été!

Comme les années dernières, le soulagé d'un assortiment inépuisable de

Voitures d'Été de premier choix

Elles sont belles, elles sont bonnes, elles roulent bien, elles vous assurent confortablement, et il y en a pour tous les goûts.

Vous qui avez besoin d'une voiture fine, n'allez pas acheter sans venir me voir. Mes prix sont alléchants—mes conditions faciles. Ne l'oubliez pas—vous vous en repentirez—entrez chez

Stewart D. White, Shédiac, N. B.

Pompes Funèbres.

James Muiridge, Shédiac, N. B., ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES.

A l'honneur d'annoncer qu'il met à la disposition du public, un joli corbillard, trainé par deux chevaux, ainsi qu'une grande variété de bières, cerceaux, etc., de toute dimension et de tout modèle. Un Joli Cercueil imitation de bois de rose, bien verni, pour \$12.

O. M. Melanson & cie

Paiement toute espèce de grains les plus hauts prix argent comptant.

In the Probate Court of Westmoreland County

To the Sheriff of the County of Westmoreland or any Constable within the said County.

GREETING: Whereas, Louis N. Bourque, of the city of Moncton, in the county of Westmoreland and Province of New-Brunswick, medical doctor, administrator of all and singular the goods, chattels and credits of Paul M. LeBlanc, late of the parish of Moncton, in the said county and province, deceased, has by his petition prayed that licence may be granted to him to sell the real estate owned by said deceased to provide means to pay the debts owed by the said deceased, the personal estate left by said deceased that has come into his hands not being sufficient for that purpose: You are therefore required to cite the said Louis N. Bourque as such administrator, the heirs and next of kin of said deceased, the creditors and all others interested in his estate to appear before me at a court of Probate in and for said county, to be held in the office of the Registrar of Probates at Dorchester, in said county, on the FIFTEENTH DAY OF SEPTEMBER NEXT, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, to attend the granting of such licence, or to show cause (if any) why said licence should not be granted as prayed.

(Signed) CHAS. E. KNAPP, Registrar of Probates, County of Westmoreland. Given under my hand and the seal of the said court, this twenty-eighth day of July, A. D. 1903. (Signed) F. W. EMMERSON, Judge of Probates, County of Westmoreland.

MOULINS

A Farine à Rouleaux et à Carder la Laine, Perfectionnés.

BOUCTOUCHE, - - N. B.

J. D. IRVING, propriétaire,

Annonce au public du comté de Kent et des comtés voisins qu'il a maintenant installé un Moulin à Farine à Rouleaux mû à la vapeur et pourvu de toutes les machines les plus modernes et les plus parfaites qui se puissent obtenir, produisant la meilleure farine qu'on puisse désirer. Depuis l'érection de ce moulin, il y a ajouté un nouveau jeu de rouleaux et un jeu de meules pour le sarrazin; de sorte que les pratiques peuvent faire mouler leur farine de sarrazin soit aux rouleaux soit aux meules, à leur goût.

Ils peuvent également avoir la farine de leur propre blé, en en manifestant leur désir au moulin—un homme de premier ordre d'Ontario qui a une expérience longue et variée dans les gros moulins à farine de cette province.

Les patrons peuvent avoir leur farine le même jour qu'ils apportent leur blé. A côté du moulin à farine, on est à installer un MOULIN A CARDES parfaitement équipé qui sera terminé et en opération pour le 1er juin. Nous sollicitons cordialement et instamment le patronage de Messieurs les cultivateurs. Donnez-nous une épreuve; nous vous garantissons pleine et entière satisfaction. —30 mai 1903.

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la Vie du Canada

Waterloo, - - Ontario Incorporée en 1869.

| | |
|------------------------------------|----------------|
| Revenu pour l'année 1902 | \$1 391,098.25 |
| Actif | 6,459,750.05 |
| Réserves | 5,925,443.97 |
| Surplus, en 1902 | 4,571,828.00 |
| Assurances totales au 31 déc. 1902 | 34,497,420.00 |
| Intérêts et rentes retirés en 1902 | 725,597.05 |
| Mortalité en 1902 | 245,049.75 |

Les intérêts ont excédé la mortalité de \$33,457.28

E. M. Sipprell, Ed. Girouard, Agent Général, ST-JEAN, Agent, MONCTON

RICHARDS' HEADACH CURE est sans narcotique